



les FICHES de l'Observatoire



Novembre 2004 - N° 27

Les bénéficiaires du RMI en Loir-et-Cher

Tableau de bord n° 2 - Bilan 2003

Ce deuxième tableau de bord porte sur les données extraites des échéanciers des Commissions Locales d'Insertion (CLI) au début du mois de janvier 2004. Son objectif premier n'est pas de quantifier le phénomène mais d'analyser les caractéristiques de la population concernée sur le plan de l'âge, de la situation familiale, du niveau d'études et de qualification, de la proximité au marché de l'emploi, etc. Un recul de trois ans permet aujourd'hui de comparer le profil des personnes sorties du dispositif au cours de l'année 2003 avec celui des sortants en 2002.

Les liens étroits entre le niveau d'activité et l'évolution du nombre de bénéficiaires du RMI sont de nouveau confirmés en 2003. Une conjoncture atone et une poussée importante du chômage se sont en effet traduites par une **augmentation de 4 % du nombre d'érémistés**. Début 2004, le dispositif touche **4 460 foyers** du Loir-et-Cher couvrant près de 8 300 personnes. **Un foyer sur cinq est localisé dans le périmètre du Grand Projet de Ville de Blois.**

Le nombre des ouvertures de droit a **progressé de près de 17 % en un an**, correspondant à l'entrée de **1 085 foyers** dans le dispositif. Cette évolution est particulièrement sensible dans la CLI de Blois Agglomération (+ 35 %).

Davantage d'hommes (+ 27 % en un an) et **de personnes de 30 à 34 ans** (+ 25,3 %) se trouvent parmi les nouveaux bénéficiaires. **Trois entrants sur dix sont d'anciens érémistés** ; cette proportion est stable par rapport à 2002. De même, **les personnes vivant seules** constituent une écrasante majorité, près de 7 sur 10. On remarque aussi la part plus importante des personnes de nationalité étrangère

(17 % des entrants contre 12 % l'année précédente). Les entrants dans le dispositif sont globalement **plus diplômés et plus qualifiés** que l'ensemble des bénéficiaires : **26 % d'entre eux** (comme en 2002) **possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur ou au moins équivalent au baccalauréat** contre 17,9 % pour l'ensemble des érémistés dont le niveau de formation tend néanmoins à s'élever.

Les sortants présentent des caractéristiques d'âge, de famille et de niveau de formation proches des entrants. On constate ainsi dans les deux cas une **plus grande proximité du marché de l'emploi** que pour l'ensemble des bénéficiaires. **Les chances de sortie augmentent nettement avec le niveau d'études.** Pour les jeunes diplômés, le RMI apparaît d'ailleurs comme une étape transitoire dans l'attente d'un premier emploi. L'exercice d'une profession dans la période précédant immédiatement l'entrée dans le dispositif, surtout lorsqu'elle est qualifiée, constitue également un facteur favorable.

Un afflux de nouveaux bénéficiaires

Les sortants présentent des caractéristiques d'âge, de famille et de niveau de formation proches des entrants. On constate ainsi dans les deux cas une **plus grande proximité du marché de l'emploi** que pour l'ensemble des bénéficiaires. **Les chances de sortie augmentent nettement avec le niveau d'études.** Pour les jeunes diplômés, le RMI apparaît d'ailleurs comme une étape transitoire dans l'attente d'un premier emploi. L'exercice d'une profession dans la période précédant immédiatement l'entrée dans le dispositif, surtout lorsqu'elle est qualifiée, constitue également un facteur favorable.

SOMMAIRE

Les bénéficiaires du RMI en Loir-et-Cher en 2003	2
Données de cadrage	2
Profil des bénéficiaires du RMI	7
Degré d'employabilité	9
Degré d'éloignement au marché de l'emploi	10
Degré d'intégration sociale	12
Situation des bénéficiaires au regard de l'emploi	13
Zoom sur les bénéficiaires du Grand Projet de Ville de Blois	14
Les entrants 2003	15
Données de cadrage et profil des entrants	15
Degré d'employabilité	17
Degré d'éloignement au marché de l'emploi	18
Degré d'intégration sociale	20
Situation des entrants au regard de l'emploi	20

Les sorties du dispositif en 2003	21
Données de cadrage et profil des sortants	21
Degré d'employabilité	23
Degré d'éloignement au marché de l'emploi	25
Degré d'intégration sociale	27
Situation des bénéficiaires au regard de l'emploi	27
Caractéristiques comparées des bénéficiaires (entrés, sortis et ensemble)	28
Profil	28
Degré d'employabilité	29
Degré d'éloignement au marché du travail	29
Degré d'intégration sociale	30
Situation des bénéficiaires au regard de l'emploi	30

Les bénéficiaires du RMI en Loir-et-Cher en 2003

Données de cadrage

MÉTHODOLOGIE

Cette analyse de la population des RMistes porte sur les 4 460 "dossiers avec droits ouverts" extraits, entre le 5 et le 7 janvier 2004, de l'outil statistique "échancier CLI" installé dans chaque secrétariat des Commissions Locales d'Insertion (CLI).

Rappelons qu'en 2002, l'extraction avait eu lieu entre le 6 et le 9 janvier 2003. Compte tenu du nombre infime de mouvements enregistrés à ces périodes, on peut considérer que les informations recueillies correspondent respectivement aux stocks de fin d'année 2003 et 2002.

Les "entrées" comptabilisent les personnes qui ont rempli un bulletin de demande au cours de l'année ; il s'agit donc d'une donnée de flux. En revanche, les sorties proviennent d'une différence de stock : personnes présentes dans le dispositif fin 2002, qui n'y sont plus fin 2003.

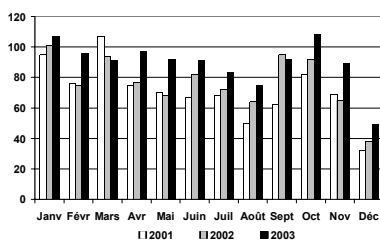
Les analyses présentées portent exclusivement sur les bénéficiaires référents des dossiers et non sur les conjoints ou ayants droits. Elles s'appuient sur les bénéficiaires payés ou suspendus (en attente de renouvellement ou d'un examen complémentaire...).

Depuis janvier 1995, les bénéficiaires du RMI font l'objet d'un suivi statistique tout au long de leur présence dans le dispositif. Les bulletins de "Suivi statistique des bénéficiaires du RMI", établis lors de la demande ou de l'élaboration de chaque contrat d'insertion, sont remplis sur le principe déclaratif ; ils servent de support à cette analyse.

Une tendance à la hausse dans l'ensemble des CLI

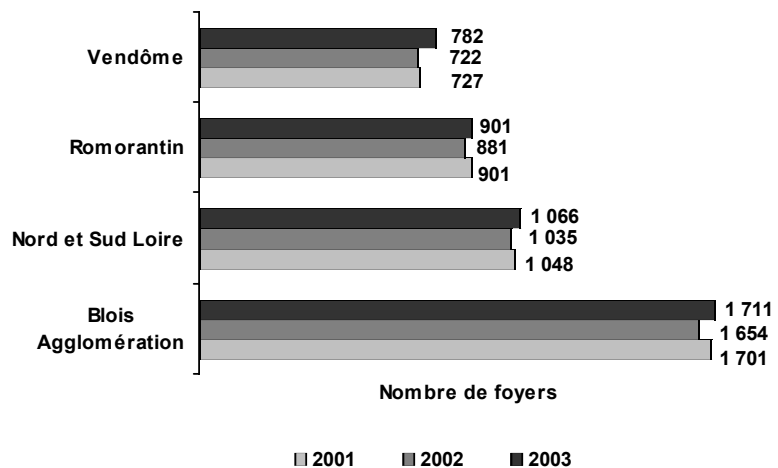
- Début 2004, on dénombre 4 460 foyers bénéficiaires (payés ou suspendus) du RMI en Loir-et-Cher, soit 168 de plus qu'en 2003.
- Près de 8 300 personnes sont couvertes (avec conjoints et enfants), soit 2,6 % de la population départementale.

Nombre mensuel d'entrées dans le dispositif des bénéficiaires du RMI

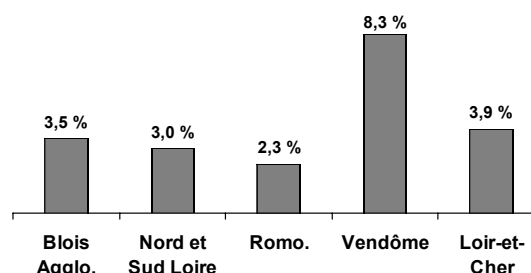


- En un an, la progression du nombre de bénéficiaires atteint + 3,9 %.
- Cette augmentation est cependant plus marquée dans la CLI de Vendôme (+ 8,3 %) que dans celle de Romorantin (+ 2,3 %).
- Cette évolution s'explique par la hausse spectaculaire des entrées dans le dispositif (+ 16,9 % en 2003).

Répartition des foyers bénéficiaires (payés ou suspendus) par CLI



Evolution du nombre de foyers bénéficiaires (payés ou suspendus) par CLI en 2003 (en %)



Répartition des foyers bénéficiaires du RMI et des personnes couvertes par Commission Locale d'Insertion

	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Nombre total de ménages (1999)	33 040	40 033	29 091	28 437	130 601
Population sans double compte (1999)	78 166	99 116	69 672	68 014	314 968
BÉNÉFICIAIRES					
Nombre de foyers bénéficiaires (payés ou suspendus) en 2003 (2002)	1 711 (1 654)	1 066 (1 035)	901 (881)	782 (722)	4 460 (4 292)
Nombre de bénéficiaires pour 1 000 habitants en 2003 (2002)	21,9 (21,2)	10,8 (10,4)	12,9 (12,6)	11,5 (10,6)	14,2 (13,6)
Part des foyers bénéficiaires sur le nombre total des ménages (1999)	5,2 %	2,7 %	3,1 %	2,7 %	3,4 %
AYANTS DROIT					
Nombre de conjoints ou de concubins	402	263	22	175	862
Nombre d'enfants	1 188	698	618	469	2 973
Nombre de personnes couvertes par le RMI en 2003 (2002)	3 301 (3 232)	2 027 (1 929)	1 541 (1 483)	1 426 (1 337)	8 295 (7 981)
Part dans la population totale (1999)	4,2 %	2,0 %	2,2 %	2,1 %	2,6 %

D'après sources : Echancier CLI - INSEE - RGP 99

➤ Le nombre de bénéficiaires pour 1 000 habitants suit la même tendance, il progresse de 0,7 point.

➤ Il est beaucoup plus élevé dans la CLI Blois Agglomération (près du double des autres CLI).

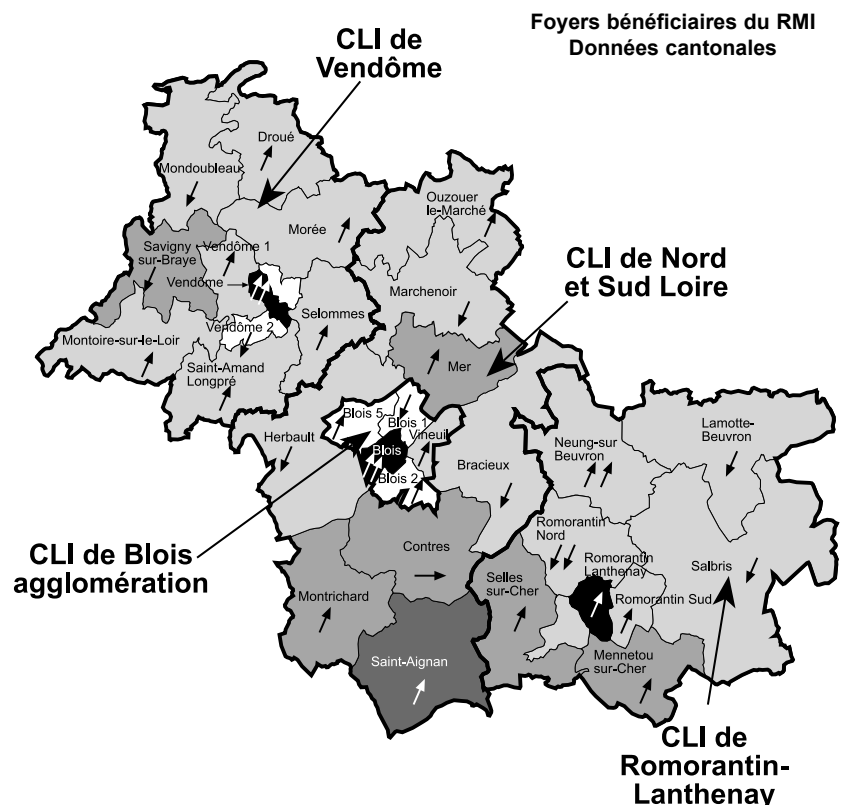
➤ Dans le territoire de cette dernière, 4,2 % de la population bénéficie de la couverture offerte par ce dispositif (deux fois plus qu'ailleurs).

➤ Blois concentre 36 % des bénéficiaires.

➤ Les villes de Blois, Vendôme et Romorantin-Lanthenay, et à un moindre degré le canton de Saint-Aignan ont en commun d'avoir une forte proportion de bénéficiaires du RMI (c'est-à-dire supérieure à la moyenne départementale qui se situe à 14,2 bénéficiaires pour 1 000 habitants).

➤ Inversement, les cantons périurbains sont les plus épargnés.

Plus d'un tiers des bénéficiaires habitent Blois



Nombre de foyers bénéficiaires (payés ou suspendus) pour 1000 habitants

- Plus de 20
- De 15 à 20
- De 10 à 15
- De 5 à 10
- Moins de 5

Evolution 2003 (en points) :

- ↗ positive > à 1
- ↗ entre + 0,2 et +1
- entre - 0,2 et + 0,2
- ↘ entre - 0,2 et -1
- ↘ négative > à 1

Répartition des foyers bénéficiaires du RMI et des personnes couvertes par canton

Cantons	Nombre de bénéficiaires (payés ou suspendus)	Evolution du nombre de bénéficiaires (par rapport à 2002)	Nombre de bénéficiaires pour 1 000 habitants	Nombre de personnes couvertes	Part dans la population totale en 1999
Commune de Blois	1 619	+ 63	32,9	3 189	6,5 %
Commune de Vendôme	390	+ 50	22,0	752	4,2 %
Commune de Romorantin-Lanthenay	400	+ 10	21,8	704	3,8 %
Saint-Aignan	259	+ 10	15,4	520	3,1 %
Mennetou-sur-Cher	89	+ 2	13,1	163	2,4 %
Mer	130	+ 8	11,7	261	2,4 %
Contres	176	+ 1	10,4	340	2,0 %
Vineuil	83	+ 5	8,8	176	1,9 %
Savigny-sur-Braye	62	- 2	10,8	107	1,9 %
Montrichard	166	+ 15	10,9	270	1,8 %
Selles-sur-Cher	111	+ 9	10,3	181	1,7 %
Salbris	125	- 8	9,1	223	1,6 %
Mondoubleau	54	- 4	9,2	94	1,6 %
Lamotte-Beuvron	98	- 3	9,8	158	1,6 %
Saint-Amand-Longpré	40	+ 2	9	65	1,5 %
Neung-sur-Beuvron	49	+ 9	9,3	75	1,4 %
Montoire-sur-le-Loir	78	+ 3	8,8	124	1,4 %
Morée	62	+ 3	7,8	111	1,4 %
Herbault	97	- 10	6,9	177	1,3 %
Droué	25	+ 2	7,7	38	1,2 %
Vendôme 1 (hors Vendôme)	29	+ 4	5,0	67	1,2 %
Bracieux	103	- 4	6,8	174	1,2 %
Marchenoir	37	- 3	6,7	60	1,1 %
Romorantin nord (hors Romorantin)	13	- 2	7,0	20	1,1 %
Selommes	21	+ 3	6	38	1,1 %
Ouzouer-le-Marché	30	+ 3	6,6	46	1,0 %
Romorantin sud (hors Romorantin)	16	+ 1	5,6	28	1,0 %
Blois 2 (hors Blois)	34	+ 4	4,6	49	0,7 %
Vendôme 2 (hors Vendôme)	21	- 2	4,1	31	0,6 %
Blois 1 (hors Blois)	28	- 2	3,7	35	0,5 %
Blois 5 (hors Blois)	15	+ 1	3,3	19	0,4 %
Loir-et-Cher	4 460	+ 168	14,2	8 295	2,6 %

D'après sources : Echancier CLI - INSEE - RGP 99

Classement par ordre décroissant de la part des personnes couvertes dans la population totale.

L'ancienneté moyenne dans le dispositif diminue légèrement

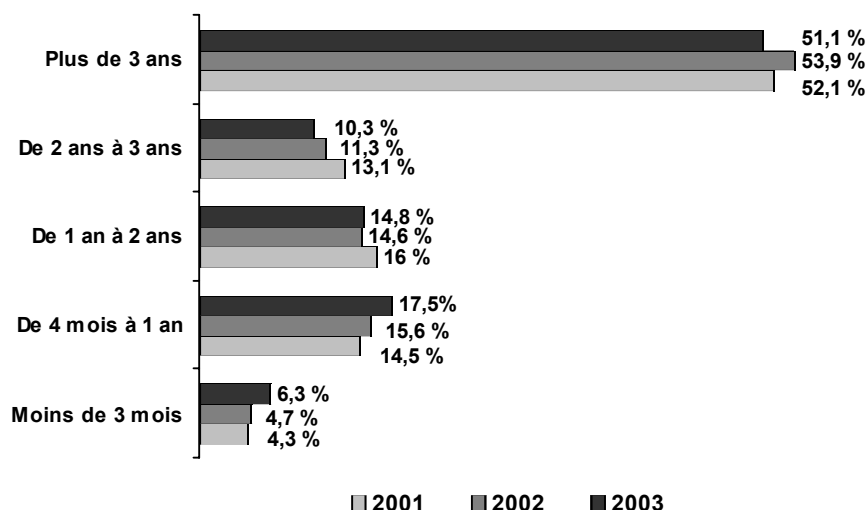
➤ 3 bénéficiaires sur 4 sont présents dans le dispositif depuis plus d'un an ; 1 sur 2 depuis plus de 3 ans.

➤ 2 315 personnes bénéficient du RMI depuis plus de 3 ans. Leur nombre a légèrement diminué en 2003.

➤ L'ancienneté moyenne¹ dans le dispositif recule par conséquent légèrement par rapport à l'année dernière (moins 1 mois), elle atteint pour l'ensemble des bénéficiaires actuels 4 ans et 3 mois.

➤ Les écarts se creusent entre territoires : le poids des plus de 3 ans au sein des bénéficiaires de la CLI Nord et Sud Loire est ainsi supérieur de 11,7 points en 2003 à celui de la CLI de Vendôme contre 5 points l'année précédente.

Répartition des bénéficiaires du RMI selon leur ancienneté dans le dispositif (en %)



Répartition des bénéficiaires du RMI par CLI selon leur ancienneté dans le dispositif en 2003 (en %)

Ancienneté dans le dispositif	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Moins de 3 mois	6,7	4,7	7,3	6,4	6,3
De 4 mois à 1 an	17,8	14,3	18,2	20,6	17,5
De 1 an à 2 ans	14,3	13,2	16,4	16,4	14,8
De 2 ans à 3 ans	10,1	10,4	9,9	11,0	10,3
Plus de 3 ans	51,1	57,4	48,2	45,7	51,1

1. Il s'agit ici de l'ancienneté moyenne dans le dispositif des bénéficiaires actuels, et non pas d'une durée moyenne de passage qui nécessiterait pour être calculée, de s'appuyer sur les flux d'entrées et de sorties sur longue période.

Les allocataires du RMI au 31 décembre 2003 : éléments de comparaison

MÉTHODOLOGIE

Pour effectuer une comparaison entre le département et les niveaux géographiques supérieurs, il est nécessaire de recourir aux données diffusées au niveau national par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) et la Mutuelle Sociale Agricole (MSA). **Celles-ci portent uniquement sur les allocataires effectivement payés dans le mois et non sur l'ensemble des bénéficiaires du RMI payés ou suspendus recensés dans l'échéancier CLI.** Cela explique en majeure partie les différences que l'on peut observer dans les chiffres départementaux entre les deux sources disponibles.

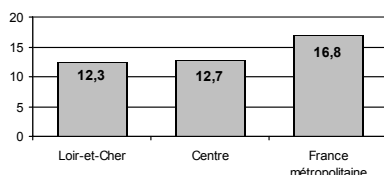
➤ 3 893 allocataires du RMI en Loir-et-Cher au 31 décembre 2003.

➤ 12,3 allocataires pour 1 000 habitants contre 12,7 au niveau régional et 16,8 en France métropolitaine.

➤ En Loir-et-Cher, le nombre d'allocataires a progressé moins rapidement sur un an qu'en région Centre ou en France métropolitaine.

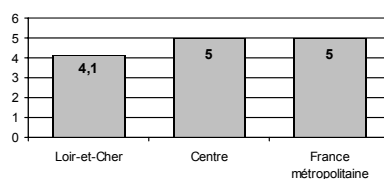
➤ Proportionnellement moins de bénéficiaires et une évolution plus contenue : le Loir-et-Cher jouit d'une situation comparativement favorable.

Nombre d'allocataires du RMI en 2003 pour 1 000 habitants



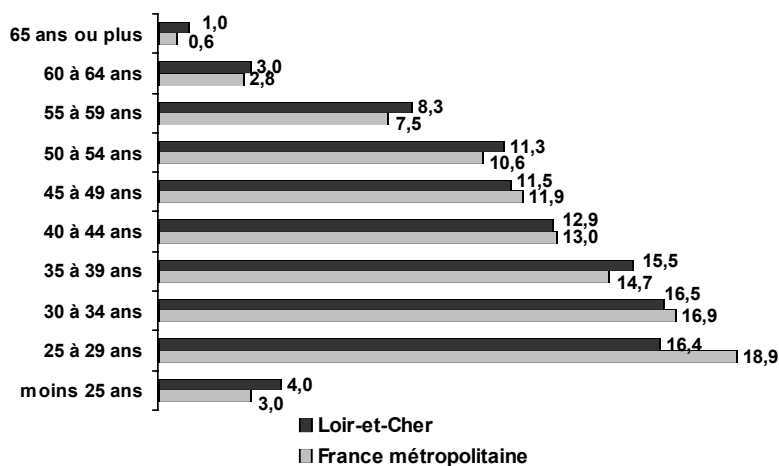
D'après source : CAF et MSA
INSEE (estimations de population sans double compte au 01/01/2002)

Evolution du nombre d'allocataires du RMI en 2003 (en %)

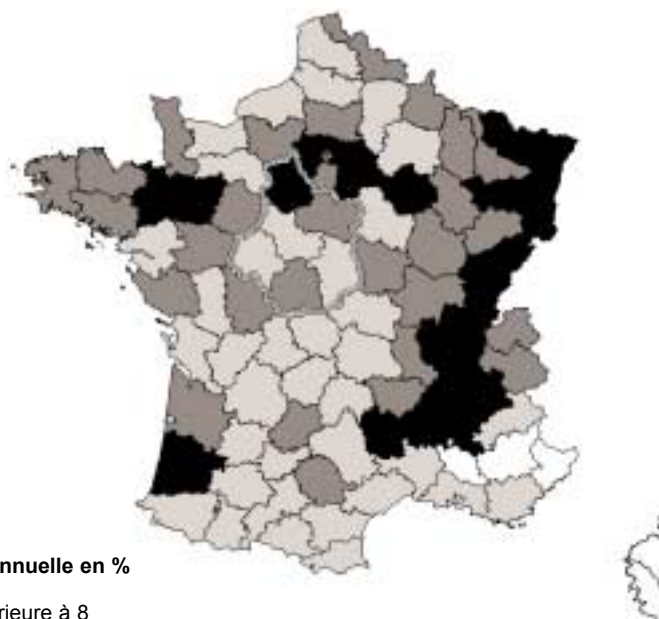


D'après source : CAF et MSA

Répartition comparée des allocataires CAF du RMI par tranche d'âge en 2003 (en %)



Evolution du nombre d'allocataires du RMI en 2003 (en %)



D'après source : CAF et MSA

Profil des bénéficiaires du RMI

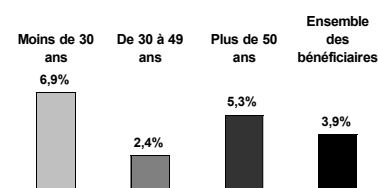
La hausse a davantage concerné les moins de trente ans

➤ Globalement, le nombre de bénéficiaires âgés de moins de 30 ans a progressé plus rapidement que la moyenne (6,9 % contre 3,9 %).

➤ Ce phénomène concerne plus particulièrement les hommes âgés de 25 à 29 ans (+ 9,8 % contre + 4 % pour les femmes du même âge).

➤ Le nombre de bénéficiaires âgés de 50 ans et plus a augmenté de 5,3 %. On remarque notamment une hausse de 12,5 % pour la tranche d'âge 55-59 ans.

Evolution du nombre de bénéficiaires selon l'âge en 2003 (en %)



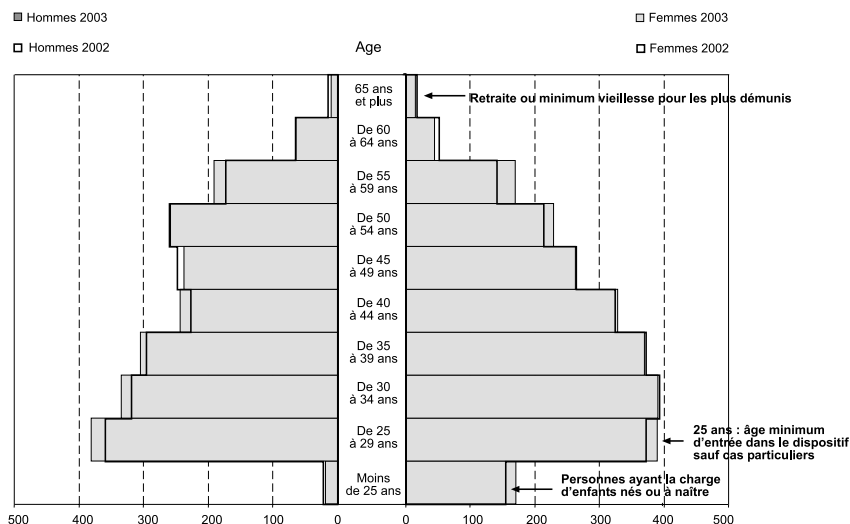
MÉTHODOLOGIE

Des différences peuvent apparaître dans la répartition par âge détaillé par rapport au tableau de bord 2002. Les âges ont été en effet recalculés sur la base de la date de naissance des bénéficiaires, la mise à jour de l'âge dans les fichiers n'étant pas systématique.

➤ La composition familiale est quasiment inchangée par rapport aux années précédentes.

➤ Sur 10 foyers, près de six sont composés de personnes isolées, deux de couples et deux autres de familles monoparentales.

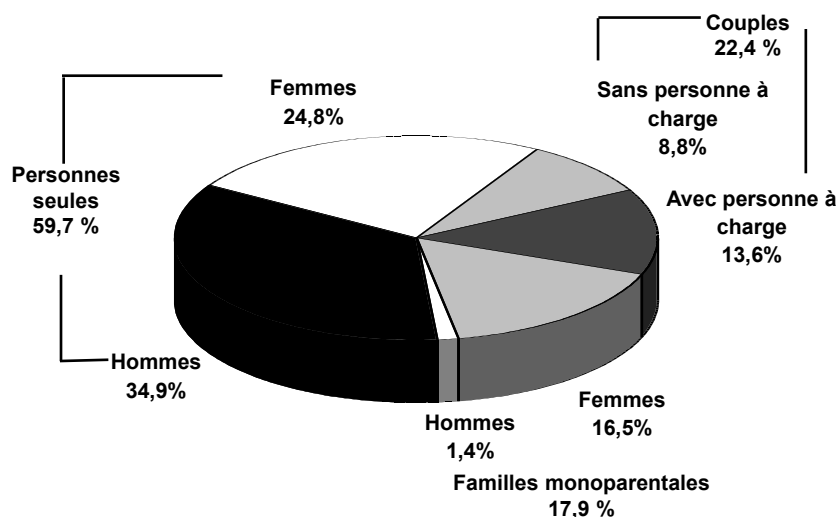
Pyramide des âges des bénéficiaires du RMI



Répartition des bénéficiaires du RMI par CLI et par âge en 2003 (en %)

Age	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Moins de 25 ans	3,3	3,6	3,9	3,6	3,5
De 25 à 29 ans	17,9	13,9	15,4	13,3	15,6
De 30 à 34 ans	16,8	15,9	16,2	17,9	16,7
De 35 à 39 ans	16,5	15,0	13,5	15,5	15,4
De 40 à 44 ans	13,1	14,4	13,0	11,9	13,2
De 45 à 49 ans	10,5	11,6	13,3	12,7	11,7
Plus de 50 ans	22,0	25,5	24,6	25,2	23,9

Répartition des bénéficiaires du RMI selon la composition familiale en 2003 (en %)

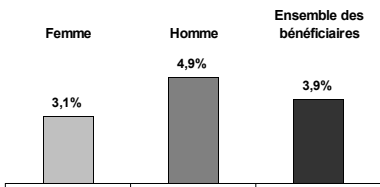


➤ Malgré la progression du nombre d'hommes en 2003 (+ 4,9 %), la population bénéficiaire se caractérise par une forte proportion de femmes.

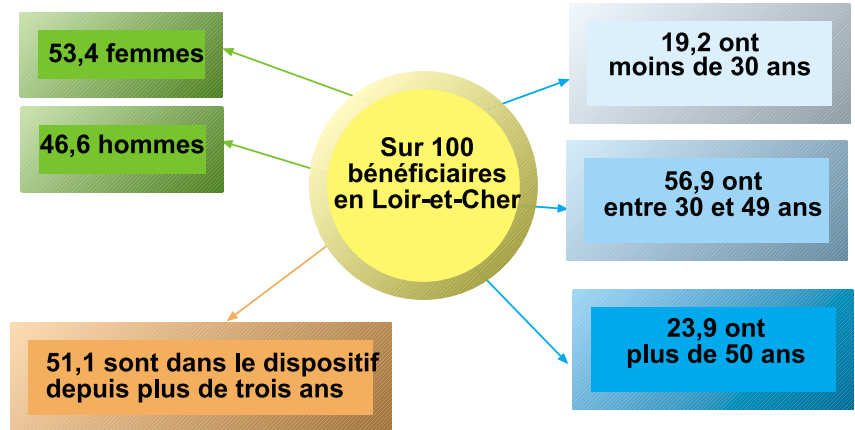
➤ Comme l'année dernière, on remarque la surreprésentation des femmes sur la CLI de Romorantin.

➤ Les bénéficiaires sont plus âgés dans la CLI de Nord et Sud Loire et celle de Vendôme.

Evolution du nombre de bénéficiaires selon le sexe en 2003 (en %)

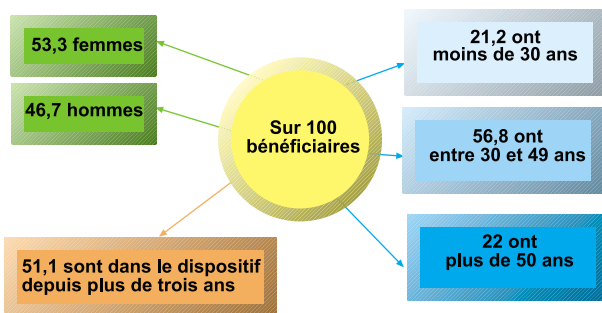


Typologie des bénéficiaires du RMI en 2003

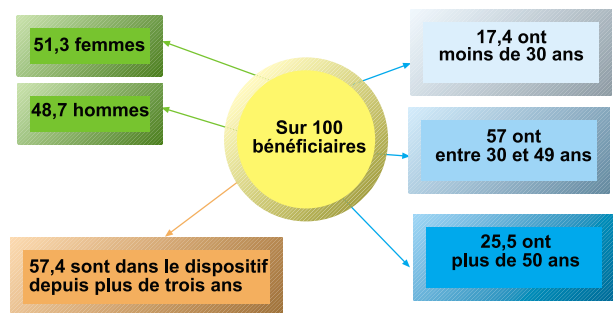


Typologie des bénéficiaires du RMI par CLI en 2003

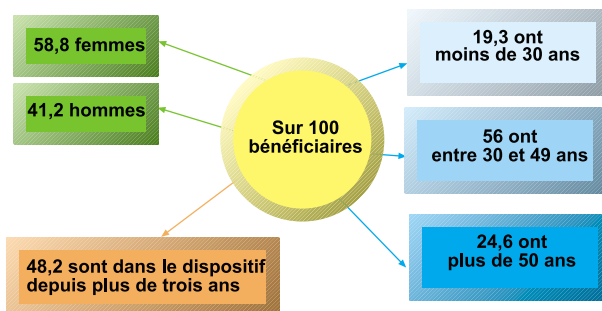
Blois agglomération



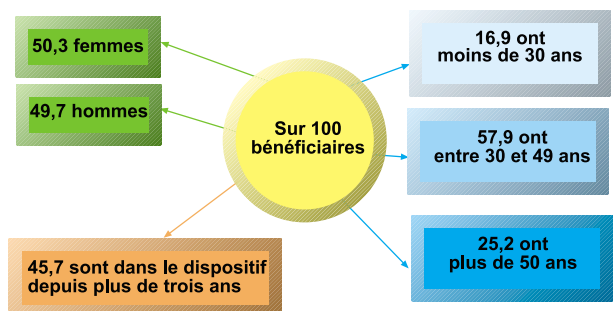
Nord et Sud Loire



Romorantin



Vendôme



Degré d'employabilité

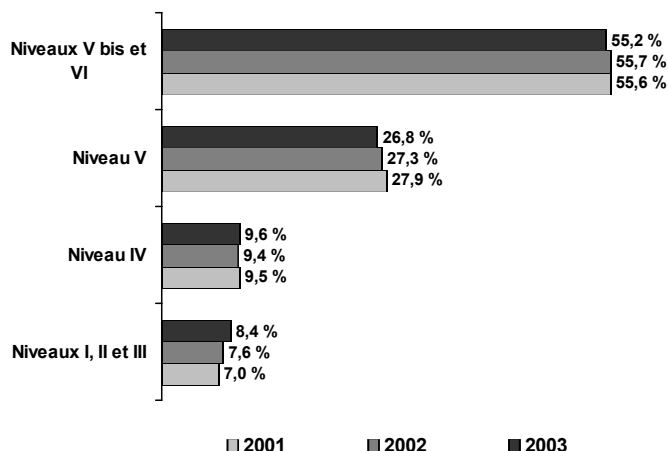
Un niveau de formation qui progresse

➤ Le niveau de formation s'améliore par rapport à 2002 : la part des bénéficiaires ayant un niveau inférieur au niveau V recule de 0,5 point tandis que celle disposant d'un diplôme au moins égal au baccalauréat s'accroît de 1 point.

➤ Néanmoins, plus de la moitié des bénéficiaires ont un niveau de formation inférieur au niveau V, ce qui demeure l'une des caractéristiques de la population érémitiste.

➤ Près d'1 bénéficiaire sur 5 a un diplôme de niveau bac ou supérieur.

Répartition des bénéficiaires du RMI selon le niveau d'études (en %)

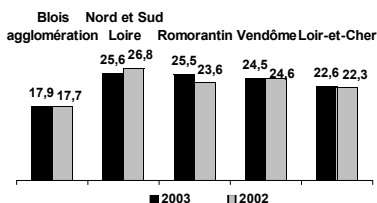


Répartition des bénéficiaires du RMI par CLI selon le niveau d'études en 2003 (en %)²

Niveau d'études	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Niveaux I, II et III	8,3	9,6	7,3	8,9	8,4
Niveau IV	10,1	10,9	8,6	8,2	9,6
Niveau V	24,1	28,5	30,3	25,4	26,8
Niveaux V bis et VI	57,5	51,0	53,7	57,5	55,2

** Niveau de formation : I : diplôme de niveau Bac + 4 et au-dessus ; II : diplôme de niveau Bac + 3 ; III : diplôme de niveau Bac + 2 ; IV : diplôme de niveau Bac ; V : diplôme de niveau BEP, CAP ; V bis : diplôme de niveau BEPC, fin de seconde ou de première sans diplôme ; VI : certificat d'études, fin de formation générale ou aucune formation scolaire.

Part des bénéficiaires du RMI ayant auparavant exercé un emploi qualifié³ par CLI (en %)



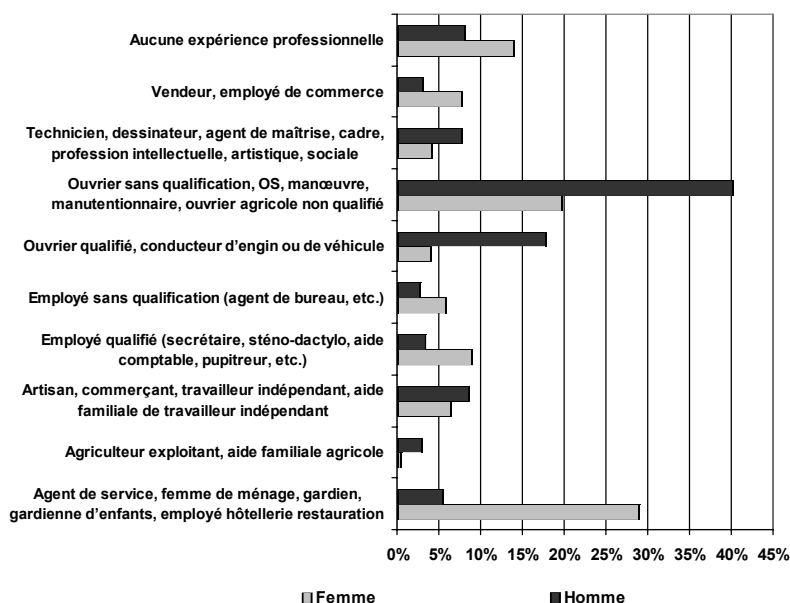
➤ Une minorité des bénéficiaires (22,6 %) ont occupé un emploi qualifié (22,3 % en 2002 et 21,4 % en 2001). Cette proportion varie beaucoup selon les territoires passant de 17,9 % dans celui de Blois Agglomération à 25,6 % dans la CLI Nord et Sud Loire.

➤ La répartition par qualification reste relativement constante : les femmes demeurent particulièrement présentes dans les métiers d'entretien et d'agent de service (29 %) tandis que les hommes ont exercé pour une grande part des fonctions d'ouvriers non qualifiés (40,2 %).

➤ 1 sur 10 n'a aucune expérience professionnelle.

Peu de bénéficiaires ont occupé un emploi qualifié

Répartition des bénéficiaires du RMI par sexe selon le métier le plus souvent exercé (en %)



2. Pour ce tableau et les analyses suivantes, les pourcentages pris en compte sont calculés déduction faite des non réponses.

3. Ouvrier ou employé qualifié, cadre ou agent de maîtrise.

Degré d'éloignement au marché de l'emploi

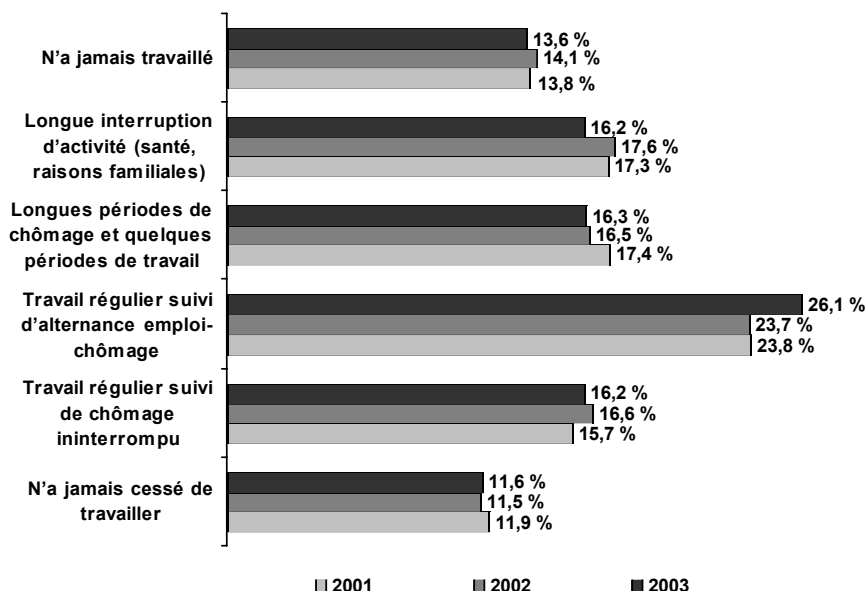
L'inscription fait suite à une longue période d'inactivité dans près de la moitié des cas

➤ Les bénéficiaires ayant alterné des situations d'emploi et de chômage ou n'ayant jamais cessé de travailler sont plus nombreux cette année : 38 % contre 35 % en 2002.

➤ Plus de la moitié des bénéficiaires ont connu une situation de travail régulier.

➤ Dans près de la moitié des cas (57 % dans la CLI de Romorantin), l'entrée dans le dispositif faisait suite à une longue période d'inactivité⁴.

Répartition des bénéficiaires du RMI selon le passé professionnel (en %) à l'entrée dans le dispositif



Répartition des bénéficiaires par CLI selon le passé professionnel en 2003 (en %) à l'entrée dans le dispositif

Passé professionnel	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
N'a jamais cessé de travailler	8,5	17,0	9,1	15,3	11,6
Travail régulier suivi de chômage ininterrompu	14,3	13,5	22,1	14,9	16,2
Travail régulier suivi d'alternance emploi-chômage	31,2	25,3	21,7	22,7	26,1
Longues périodes de chômage et quelques périodes de travail	13,0	15,5	19,7	19,3	16,3
Longue interruption d'activité (santé, raisons familiales)	17,4	15,8	15,8	14,5	16,2
N'a jamais travaillé	15,6	12,8	11,5	13,3	13,6

4. Sont regroupés ici "Longue interruption d'activité (santé, raisons familiales)", "Travail régulier suivi de chômage ininterrompu" et "Longues périodes de chômage et quelques périodes de travail".

L'inactivité est supérieure à trois ans pour 22 % des bénéficiaires

➤ L'augmentation de la part des personnes ayant exercé une activité moins d'un an avant leur entrée dans le dispositif (40 % contre 37 % en 2002) s'explique en partie par le flux important des nouveaux bénéficiaires.

➤ Au moment de leur entrée, 22 % étaient inactifs depuis plus de 3 ans (25 % pour la CLI de Romorantin).

➤ 13,6 % n'avaient jamais travaillé.

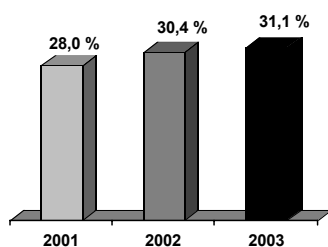
Répartition des bénéficiaires par CLI selon l'ancienneté d'inactivité en 2003 (en %) à l'entrée dans le dispositif

Ancienneté d'inactivité	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
N'a jamais travaillé	15,7	11,8	12,3	12,9	13,6
Moins d'un an	37,3	44,1	35,8	42,0	39,2
De un an à moins de trois ans	26,4	20,6	27,3	26,2	25,4
Trois ans et plus	20,6	23,5	24,5	18,9	21,9

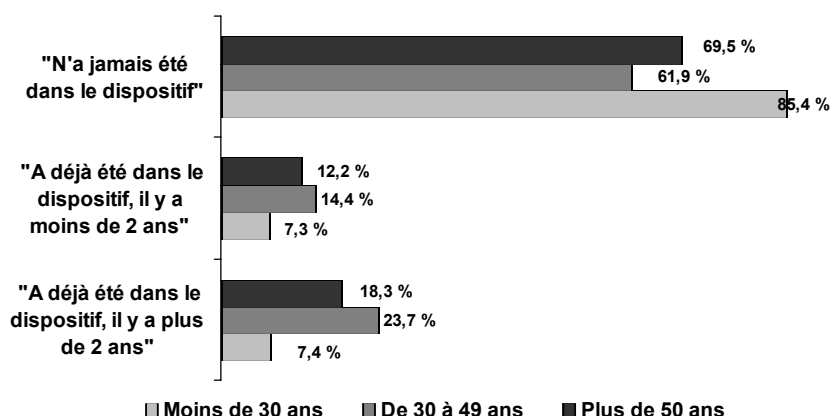
Trois bénéficiaires sur dix sont d'anciens éremistes

➤ Nouvelle progression du nombre des anciens éremistes (+ 0,6 points par rapport à 2002).

Part des bénéficiaires présents dans le dispositif auparavant (en %)



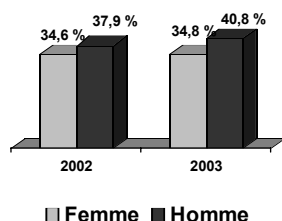
Répartition des bénéficiaires du RMI par tranche d'âge selon la récurrence dans le dispositif en 2003 (en %)



Répartition des bénéficiaires par CLI selon la récurrence dans le dispositif en 2003 (en %) à l'entrée dans le dispositif

Récurrence dans le dispositif	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
"N'a jamais été dans le dispositif"	67,8	72,9	67,5	68,4	69,0
"A déjà été dans le dispositif, il y a moins de 2 ans"	12,3	11,4	13,1	12,2	12,3
"A déjà été dans le dispositif, il y a plus de 2 ans"	19,9	15,8	19,4	19,3	18,8

Part des bénéficiaires ayant des difficultés de santé selon le sexe (en %)



- 37 % des bénéficiaires déclarent connaître des problèmes de santé.
- Les hommes (41 %) semblent avoir plus de difficultés dans ce domaine que les femmes (34,8 %). L'écart entre les 2 sexes s'est creusé en 2003 (différentiel de 6 points).
- Des disparités apparaissent selon les territoires variant de 32 % pour la CLI de Blois agglomération à 42 % pour celle de Romorantin.

- 23 % des bénéficiaires sont aux prises avec des problèmes de logement (23,7 % en 2002).
- Les bénéficiaires des CLI Blois agglomération et de Vendôme sont les plus touchés.
- La répartition des bénéficiaires selon le statut d'occupation et le type d'hébergement est quasi stable par rapport à 2002 (cf. p. 29).
- 8,5 % d'entre eux vivent dans un logement précaire et 31,5 % demeurent chez des parents ou des amis.

- Un tiers des bénéficiaires était endetté à son entrée dans le dispositif.
- La situation paraît plus difficile dans la CLI de Vendôme où près de 4 bénéficiaires sur 10 déclarent avoir des dettes.

Degré d'intégration sociale

MÉTHODOLOGIE

L'analyse des résultats portant sur l'état de santé et l'accès aux soins s'appuie sur les éléments fournis lors de la signature du dernier contrat d'insertion. Elle porte respectivement sur les bénéficiaires ayant fait l'objet d'un suivi détaillé dans l'échéancier CLI depuis janvier 1995 (respectivement 1 680, 1 851 et 2 098 pour les années 2001, 2002 et 2003).

Répartition des bénéficiaires par CLI selon l'existence de difficultés de santé en 2003 (en %) lors de l'élaboration du dernier contrat d'insertion

Existence de difficultés de santé	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Oui	32,2	39,3	41,6	39,0	37,4
Non	67,8	60,7	58,4	61,0	62,6

Répartition des bénéficiaires par CLI selon l'existence de problèmes liés au logement en 2003 (en %) à l'entrée dans le dispositif

Existence de problèmes liés au logement	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Oui	26,2	22,4	17,3	25	23
Non	73,8	77,6	82,7	75	77

Répartition des bénéficiaires par CLI selon l'existence de dettes dans la famille en 2003 (en %) à l'entrée dans le dispositif

Existence de dettes dans la famille	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Oui	33,6	26,6	31,3	39,1	32,5
Non	66,4	73,4	68,7	60,9	67,5

➤ Les détenteurs du permis de conduire sont plus nombreux cette année (+ 1,8 point par rapport à 2002).

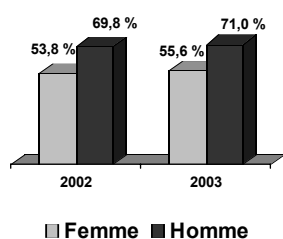
➤ 57,3 % seulement des bénéficiaires de la CLI Blois agglomération disposent d'un permis de conduire (femmes 46,8 %, hommes 68,6 %), contre environ 63 % pour l'ensemble des bénéficiaires du département.

➤ En revanche, cette proportion est supérieure à 68,4 % dans la CLI de Nord et Sud Loire.

Répartition des bénéficiaires par CLI selon la possession du permis de conduire en 2003 (en %) à l'entrée dans le dispositif

Possession du permis de conduire	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Oui	57,3	68,4	65,2	63,9	62,8
Non	42,7	31,6	34,8	36,1	37,2

Part des bénéficiaires possédant le permis de conduire selon le sexe (en %)

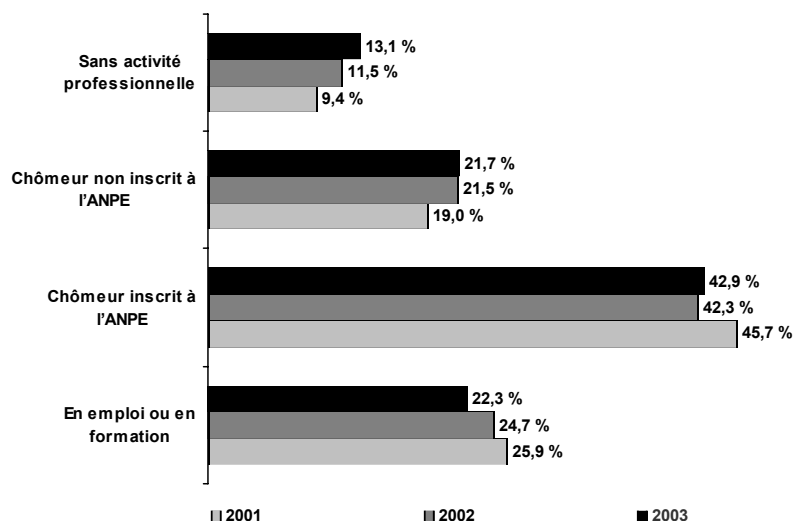


➤ Globalement, les bénéficiaires du RMI apparaissent plus éloignés du marché de l'emploi qu'en 2002 et 2001.

➤ La part des personnes sans activité professionnelle progresse encore, tandis que celle des bénéficiaires occupant un emploi ou en formation diminue de 2,4 points.

➤ Soulignons qu'un tiers des chômeurs n'ont pas fait la démarche de s'inscrire à l'ANPE.

Répartition des bénéficiaires selon leur situation professionnelle (en %) lors de l'élaboration du dernier contrat d'insertion



MÉTHODOLOGIE

Cette analyse est basée sur les informations fournies lors de l'élaboration du dernier contrat d'insertion des sortants. Ce dernier peut avoir été conclu courant 2003, ce qui explique les différences de chiffres avec le tableau de bord précédent.

Situation des bénéficiaires au regard de l'emploi

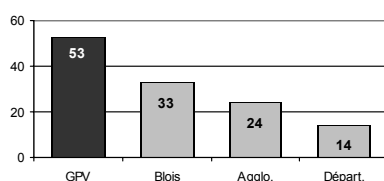
Zoom sur les bénéficiaires résidant dans le territoire du Grand Projet de Ville de Blois

➤ 1 bénéficiaire loir-et-chérien du RMI sur 5 réside dans le périmètre GPV.

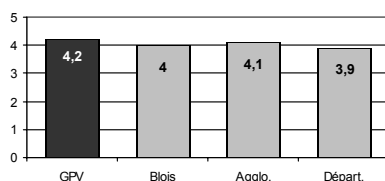
➤ La proportion de bénéficiaires pour 1 000 habitants y est près de 4 fois supérieure à celle du département.

➤ L'évolution y est sensiblement plus forte.

Nombre de bénéficiaires du RMI en 2003 pour 1 000 habitants



Evolution du nombre de foyers bénéficiaires du RMI en 2003 (en %)



➤ Les bénéficiaires du GPV se distinguent de ceux du département par une plus forte proportion de femmes, un niveau de formation moins élevé et une ancienneté moyenne dans le dispositif sensiblement plus faible.

MÉTHODOLOGIE

Le périmètre du Grand Projet Ville de Blois s'étend sur les quartiers nord de la ville de Blois. Il comprend plus de 18 000 habitants, soit plus d'un tiers des Blésois ce qui représente aussi près de 6 % des Loir-et-chériens.

Les bénéficiaires du RMI résidant dans le territoire du Grand Projet de Ville de Blois

	GPV	Blois	Agglopolys	Loir-et-Cher
Nombre de bénéficiaires du RMI en 2002	930	1 556	1 688	4 292
Part du GPV (%)		59,8	55,1	21,7
Nombre de bénéficiaires du RMI en 2003	969	1 619	1 757	4 460
Part du GPV (%)		59,9	55,2	21,7

Caractéristiques comparées des bénéficiaires du RMI selon le territoire au 31 décembre 2003

Répartition	GPV nb	GPV %	Blois %	Agglopolys %	Loir-et-Cher %
Sexe					
Femmes	576	59,5	54,0	53,3	53,4
Hommes	392	40,5	46,0	46,7	46,6
Age					
Moins de 30 ans	186	19,2	20,6	21,0	19,2
De 30 à 49 ans	561	58,0	57,7	57,1	56,9
Plus de 50 ans	221	22,8	21,7	21,9	23,9
Niveau de formation*					
Niveaux I, II et III	21	3,3	7,2	7,9	8,4
Niveau IV	52	8,1	10,0	10,0	9,6
Niveau V	141	22,0	23,9	24,0	26,8
Niveaux V bis et VI	426	66,6	58,8	58,1	55,2
Ancienneté dans le dispositif**					
Moins de 3 mois	62	6,4	6,6	6,5	6,3
De 4 mois à 1 an	176	18,2	17,3	17,4	17,5
De 1 à 2 ans	134	13,8	14,5	14,2	14,8
De 2 à 3 ans	118	12,2	10,3	10,1	10,3
De 3 à 5 ans	154	15,9	14,7	14,5	15,7
Plus de 5 ans	325	33,5	36,6	37,2	35,4
Total	969	100	100	100	100

* Niveau de formation : I : diplôme de niveau Bac + 4 et au-dessus ; II : diplôme de niveau Bac + 3 ; III : diplôme de niveau Bac + 2 ; IV : diplôme de niveau Bac ; V : diplôme de niveau BEP, CAP ; V bis : diplôme de niveau BEPC, fin de seconde ou de première sans diplôme ; VI : certificat d'études, fin de formation générale ou aucune formation scolaire.

** Il s'agit ici de l'ancienneté moyenne dans le dispositif des bénéficiaires actuels, et non pas d'une durée moyenne de passage qui nécessiterait pour être calculée, de s'appuyer sur les flux d'entrées et de sorties sur longue période.

Les entrants 2003

➤ 1 085 foyers sont entrés dans le dispositif en 2003, soit 1 565 personnes couvertes au total avec les ayants droit (conjoint et concubins, enfants).

➤ Les trois pôles, Blois (403), Romorantin-Lanthenay (106) et Vendôme (101) rassemblent près de 57 % des demandes d'ouverture de droit.

➤ 157 nouveaux inscrits de plus que l'année dernière, soit + 16,9 %.

➤ La plus forte progression est observée pour la CLI de Blois Agglomération (+ 35 %), devant celle de Romorantin (+ 15,6 %). On enregistre à l'inverse moins d'entrées dans la CLI Nord et Sud Loire.

MÉTHODOLOGIE

L'analyse qui suit porte sur les caractéristiques de la population entrée dans le dispositif en 2003. Les informations utilisées ont été recueillies dans les bulletins de "Suivi statistique des bénéficiaires du RMI" établis lors de la demande (1 085 en 2003).

Les caractéristiques comparées des entrants, des sortants et de l'ensemble des bénéficiaires font l'objet de la partie 4 (page 28 et suivantes).

Données de cadrage et profil des entrants

	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
--	---------------------	-------------------	------------	---------	--------------

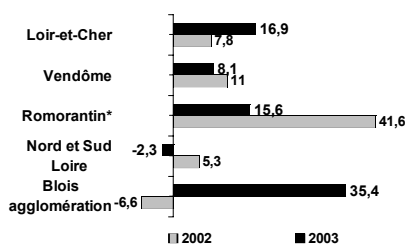
Nombre de foyers entrés dans le dispositif en

2001	348	209	149	155	861
2002	325	220	211	172	928
2003	440	215	244	186	1 085

Part de la CLI en % du total départemental des entrants

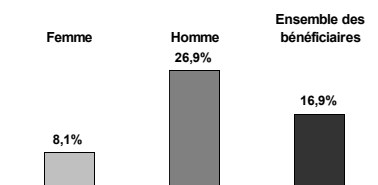
2001	40,4	24,3	17,3	18	100
2002	35,0	23,7	22,7	18,5	100
2003	40,6	19,8	22,5	17,1	100

Evolution du nombre de foyers entrés dans le dispositif RMI (en %)

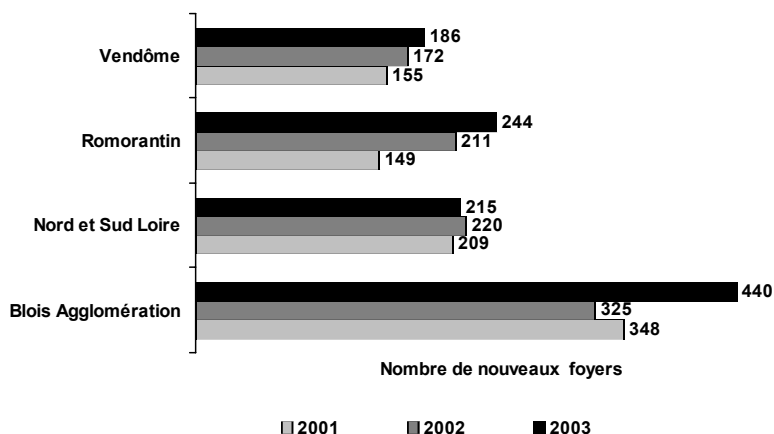


* Chiffre vérifié et validé. Aucune explication n'a pu être fournie.

Evolution du nombre des entrants selon le sexe en 2003 (en %)



Répartition des nouveaux foyers bénéficiaires par CLI

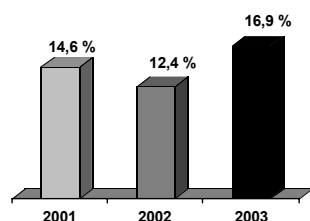


➤ 34 % des entrants ont moins de 30 ans (36,3 % en 2002).

➤ Cette proportion atteint 38 % dans la CLI de Blois agglomération.

➤ Notons l'accroissement sensible des 30-34 ans (+ 25,3 %).

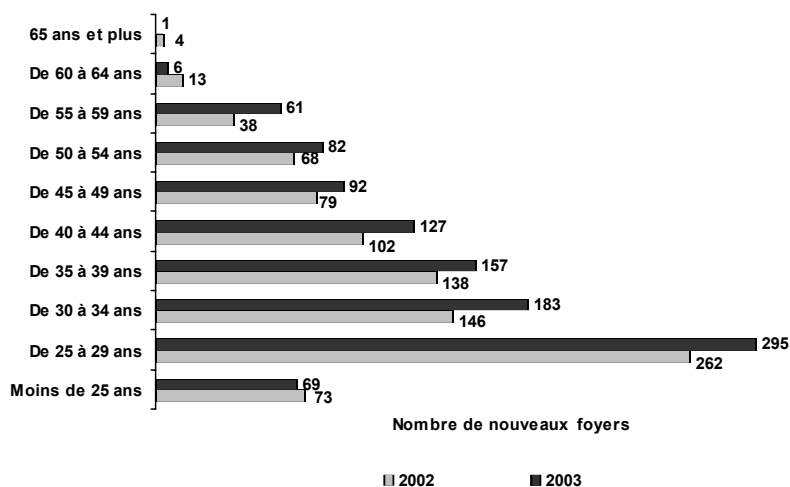
Part des entrants de nationalité étrangère dans le dispositif RMI (en %)



➤ Près de 17 % des nouveaux inscrits sont de nationalité étrangère (12 % en 2002).

28 % des entrants ont entre 25 à 29 ans

Répartition des entrants par âge



Répartition des entrants selon l'âge du bénéficiaire par CLI en 2003 (en %)

Age	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Moins de 25 ans	6,9	5,2	6,6	6,5	6,4
De 25 à 29 ans	30,6	25,9	24,8	25,4	27,5
De 30 à 34 ans	16,8	12,3	19,4	20,0	17,1
De 35 à 39 ans	15,9	15,6	12,0	14,1	14,6
De 40 à 44 ans	11,1	12,3	13,2	11,4	11,8
De 45 à 49 ans	7,1	9,4	10,3	8,6	8,6
Plus de 50 ans	11,5	19,3	13,6	14,1	14,0

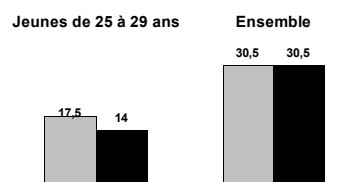
Principales caractéristiques des entrants âgés de 25 à 29 ans

	Entrants âgés de 25 à 29 ans		Ensemble des entrants	
	2002	2003	2002	2003
Sexe				
Femmes	50	44,7	56,4	52,5
Hommes	50	55,3	43,6	47,5
Situation familiale				
Couples avec enfant	3,8	2,8	6,6	6,1
Couples sans enfant	8,1	10,2	13	15,5
Familles monoparentales	5,5	5,5	10,7	9,3
Personnes seules	82,6	81,5	69,6	69,1
Niveau de formation				
Niveaux I, II et III	25	29,6	13,3	13,7
Niveau IV	14,1	16,2	13	12,6
Niveau V	26,6	21,5	28,2	27
Niveaux V bis et VI	34,4	32,7	45,5	46,8

MÉTHODOLOGIE

L'analyse des résultats portant sur la situation professionnelle n'est pas possible en raison du trop faible nombre de précisions.

Part des bénéficiaires ayant déjà été dans le dispositif auparavant en %



➤ Augmentation sensible du nombre d'entrants de 25 à 29 ans ayant un niveau élevé de formation.

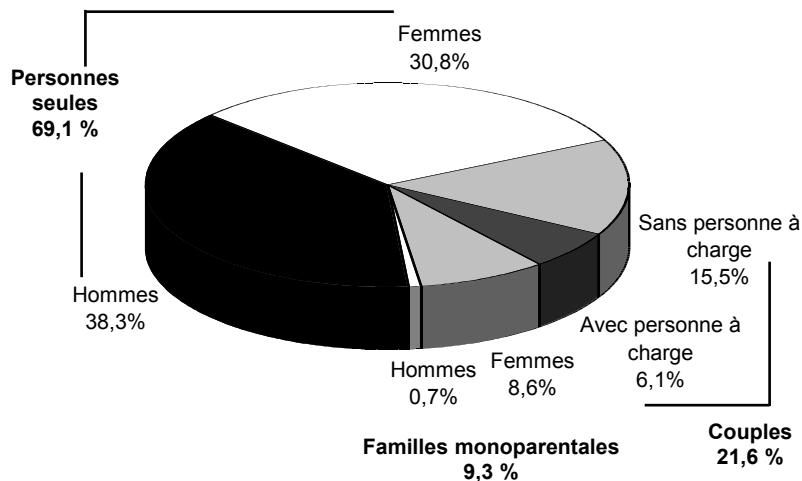
➤ Près de la moitié d'entre eux ont au minimum le bac.

Des personnes vivant seules en grande majorité

➤ Nouvelle baisse du poids des familles monoparentales parmi les entrants (- 1,4 point) au profit de celui des couples (+ 1,9 point).

➤ Près de 7 nouveaux bénéficiaires sur 10 sont des personnes seules sans charge de famille.

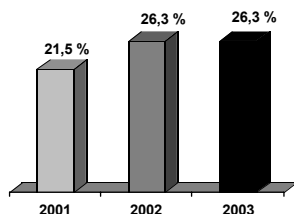
Répartition des entrants selon la composition familiale (en %)



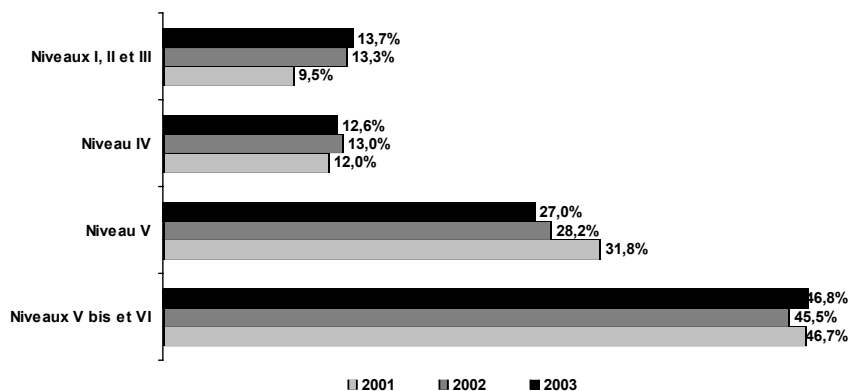
Degré d'employabilité

Le niveau de formation est stable

Part des entrants ayant un niveau au moins équivalent au baccalauréat (en %)



Répartition des entrants par niveau d'études (en %)



Répartition des entrants selon le niveau d'études par CLI (en %)

Niveau d'études	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Niveaux I, II et III	12,1	18,4	12,9	13,0	13,7
Niveau IV	12,1	13,8	12,0	13,0	12,6
Niveau V	24,6	26,0	32,8	25,4	27,0
Niveaux V bis et VI	51,3	41,8	42,3	48,5	46,8

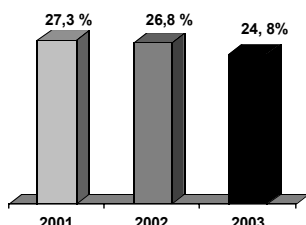
➤ La part des nouveaux inscrits possédant un diplôme de l'enseignement supérieur ou au moins équivalent au baccalauréat est stable (26 %).

➤ Cette proportion s'élève à 40 % parmi les moins de 30 ans (46 % pour la CLI Nord et Sud Loire).

➤ A contrario, les entrants de Blois Agglomération ont un faible niveau de formation.

► Forte progression de la part des ouvriers non qualifiés parmi les entrants (+ 41 %). Ils représentent plus de 3 entrants sur 10 (4 sur 10 dans la CLI de Blois agglomération).

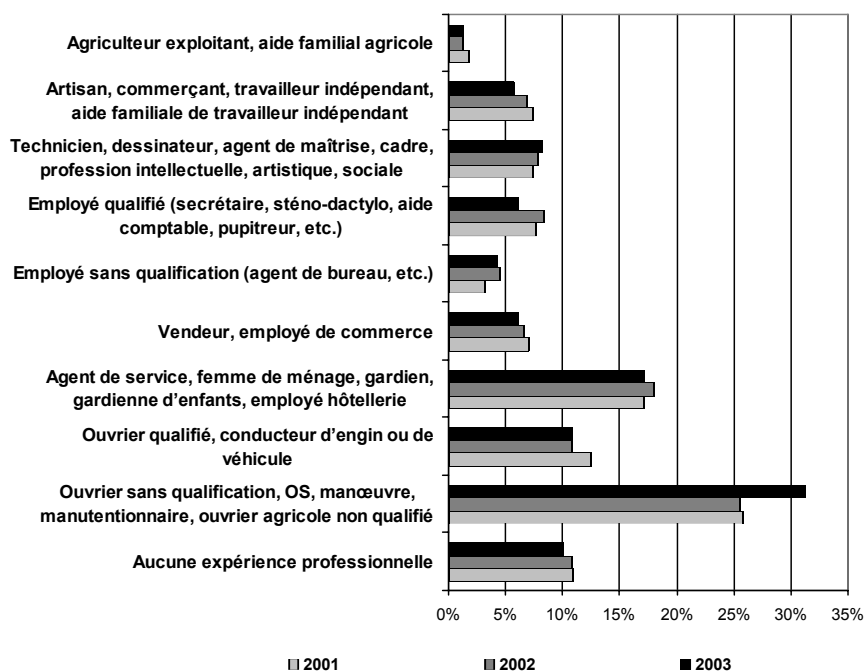
Part des entrants ayant auparavant exercé un emploi qualifié (en %)



► Davantage d'entrants ayant auparavant exercé une activité.

Des entrants un peu moins qualifiés

Répartition des entrants selon le métier le plus souvent exercé (en %)



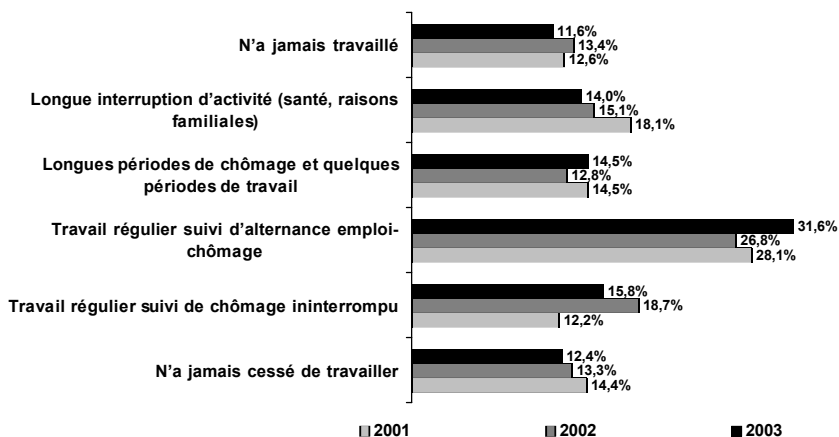
Part des entrants ayant auparavant exercé un emploi qualifié par CLI (en %)

Année	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
2003	18,7	28,9	28,1	29,4	24,8
2002	23,1	28,7	27,3	30,6	26,8
2001	20,4	34,8	25,2	35,8	27,3

Degré d'éloignement au marché de l'emploi

Les entrants sont un peu plus expérimentés

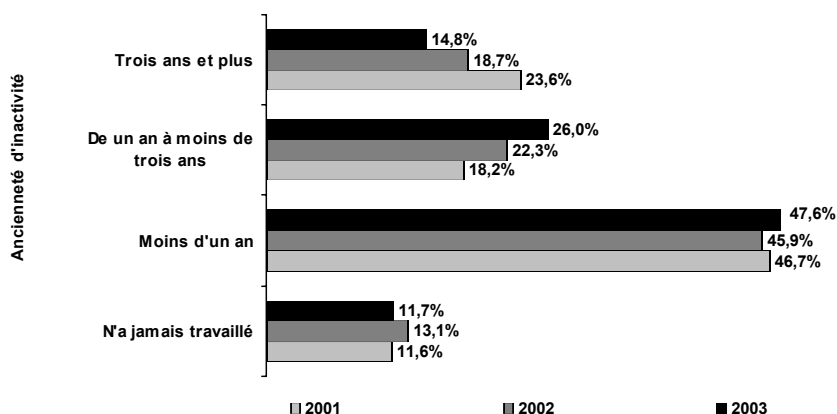
Répartition des entrants selon le passé professionnel (en %) à l'entrée dans le dispositif



➤ Net recul des entrants inactifs depuis plus de trois ans.

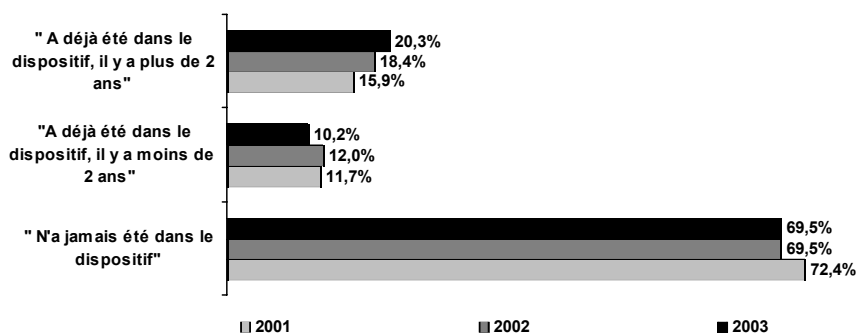
➤ 48 % des entrants en 2003 ont occupé un emploi dans les 12 mois précédant leur inscription.

Répartition des entrants selon l'ancienneté d'inactivité (en %) à l'entrée dans le dispositif



30 % des entrants sont d'anciens éremistes

Répartition des entrants selon la récurrence dans le dispositif (en %)



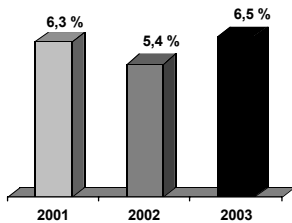
Répartition des entrants selon la récurrence dans le dispositif en 2003 (en %)

Récurrence dans le dispositif	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
"N'a jamais été dans le dispositif"	68,0	76,1	66,5	69,9	69,5
"A déjà été dans le dispositif, il y a moins de 2 ans"	10,7	7,5	12,8	8,5	10,2
"A déjà été dans le dispositif, il y a plus de 2 ans "	21,4	16,4	20,7	21,6	20,3

➤ Une évolution légèrement favorable des conditions de vie des entrants du point de vue de la mobilité, de leur situation financière et des difficultés liées au logement, néanmoins la part des personnes hébergées en logement précaire s'est sensiblement accrue.

➤ Soulignons que plus de la moitié des personnes éprouvant des difficultés liées au logement ont aussi des dettes.

Part des entrants hébergés dans un logement précaire* (en %)



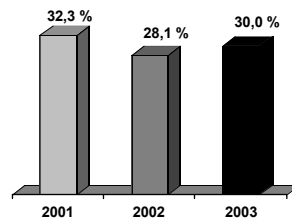
* Foyer, hébergement d'urgence, hébergement mobile, locataire d'une chambre d'hôtel ou d'un meublé

➤ Moins d'entrants occupant un emploi ou en formation.

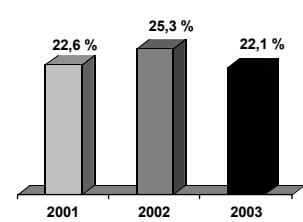
➤ Plus de chômeurs inscrits à l'ANPE.

Degré d'intégration sociale

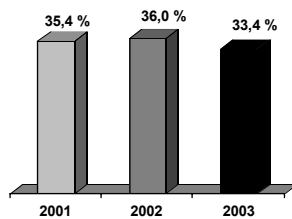
Part des entrants ayant des difficultés de santé (en %)



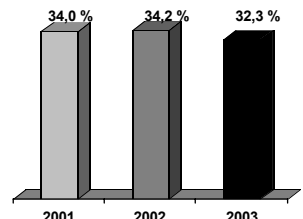
Part des entrants ayant des difficultés liées au logement (en %)



Part des entrants ayant des difficultés financières (en %)

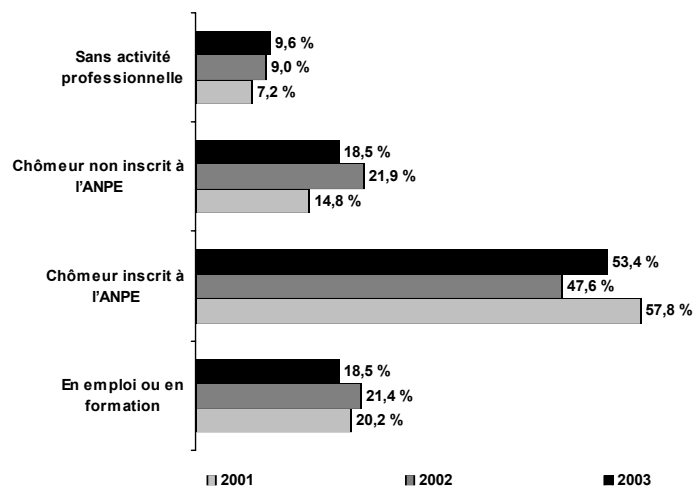


Part des entrants ne possédant pas le permis de conduire (en %)



Situation des entrants au regard de l'emploi

Répartition des entrants selon leur situation professionnelle (en %) lors du contrat d'insertion



Les sorties du dispositif en 2003

MÉTHODOLOGIE

Les bénéficiaires sortis du dispositif au cours de l'année 2003 correspondent à ceux présents dans le dispositif début janvier 2003 qu'on ne retrouve plus dans l'extraction effectuée début janvier 2004. Cette observation ne tient donc pas compte des bénéficiaires entrés et sortis au cours de l'année.

Données de cadrage et profil des sortants

Plus du quart des bénéficiaires présents fin 2002 sont sortis en 2003

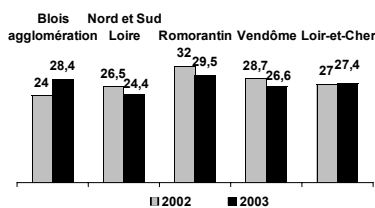
➤ Même nombre de personnes sorties du dispositif RMI au cours des deux dernières années (environ 1 180), soit 27 % des bénéficiaires.

➤ Le taux de sortie est plus faible dans la CLI de Nord et Sud Loire et plus élevé dans celle de Romorantin.

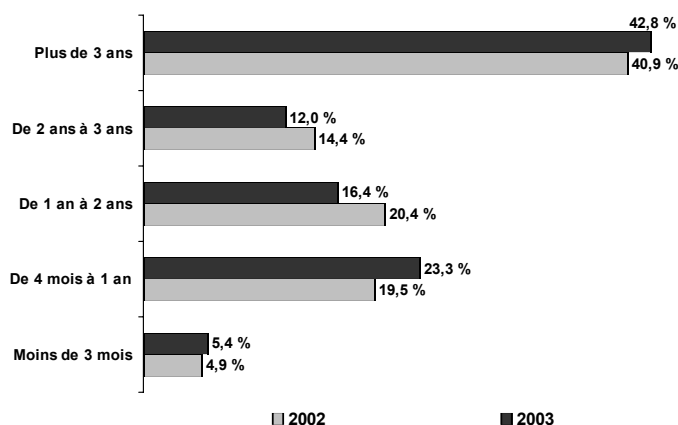
Foyers sortis du dispositif en 2003 (en %)

	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Nombre de foyers sortis du dispositif en 2003 (2002)	470 (409)	253 (278)	260 (288)	192 (209)	1 175 (1 184)
Part de la CLI en 2003 en % (2002)	40 (34,5)	21,5) (23,5)	22,1 (24,3)	16,3 (17,7)	100 (100)

Part des foyers sortis dans l'année par rapport à l'ensemble des bénéficiaires de la fin de l'année précédente



Répartition des sortants selon l'ancienneté dans le dispositif (en %)



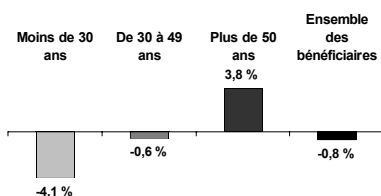
Répartition des sortants par CLI selon l'ancienneté dans le dispositif en 2003 (en %)

Ancienneté dans le dispositif	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Moins de trois mois	3,8	8,3	2,3	9,9	5,4
De 4 mois à 1 an	17,4	23,3	30,4	28,1	23,3
De 1 an à 2 ans	18,9	17,8	15,4	9,9	16,4
De 2 ans à 3 ans	12,6	11,1	10,4	14,1	12
Plus de 3 ans	47,2	39,5	41,5	38,0	42,8

➤ Le taux de sortie s'est accru pour les bénéficiaires présents dans le dispositif depuis moins d'un an, par contre il a diminué pour ceux dont l'ancienneté est comprise entre 1 et 3 ans.

Quatre sortants sur dix ont entre 25 et 34 ans

Evolution du nombre de sortants selon l'âge en 2003 (en %)



MÉTHODOLOGIE

Le taux de sortie 2003, établi par thème observé (tranche d'âge, niveau d'études...), est égal au nombre de bénéficiaires sortis du dispositif dans le courant de l'année 2003 sur l'ensemble des bénéficiaires présents en 2002. De même, celui de 2002 correspond au nombre de bénéficiaires sortis du dispositif dans le courant de l'année 2002 sur l'ensemble des bénéficiaires présents en 2001. Le taux de sortie global peut varier d'un thème à l'autre en raison du nombre différent de réponses apportées à certaines questions.

➤ De manière générale, le taux de sortie diminue avec l'âge (hors tranches extrêmes).

➤ Les moins de 25 ans ont eu plus de difficultés pour sortir du dispositif courant 2003 (taux de sortie en baisse de 9 points).

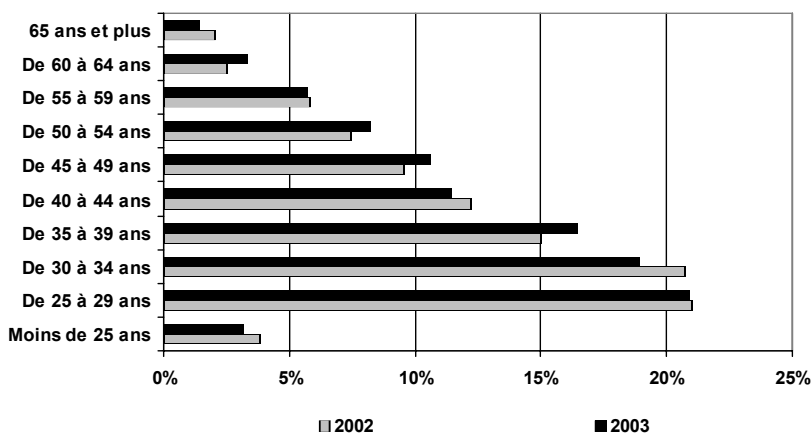
➤ Par contre, la situation semble s'être améliorée pour les personnes âgées de 25 ans à 39 ans.

➤ Comme l'année dernière, la proportion de sorties dans la tranche d'âge des 65 ans et plus est l'une des plus élevées, bien qu'en recul sensible. Ces personnes bénéficient alors d'une pension de retraite ou du minimum vieillesse.

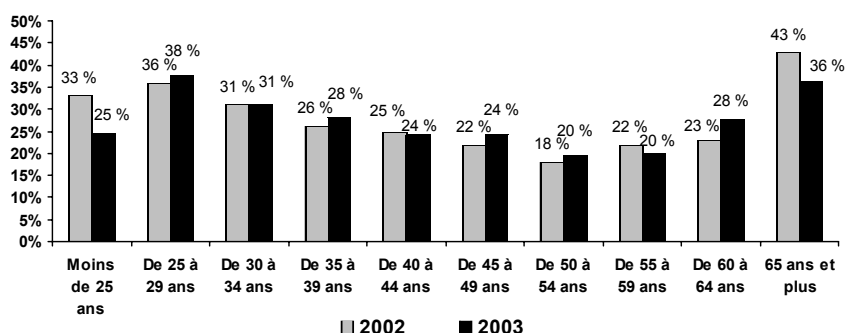
➤ Léger écart dans les taux de sortie entre les hommes (27,9%) et les femmes (27 %).

➤ Les taux de sortie varient considérablement d'une CLI à l'autre pour les plus jeunes et les plus âgés.

Répartition par âge et par sexe des sortants (en %)



Taux de sortie par tranche d'âge



Poids des sortants et taux de sortie selon l'âge selon par CLI en 2003 (en %)

Age	Blois agglomération		Nord et Sud Loire		Romorantin		Vendôme		Loir-et-Cher	
	Part dans le total	Taux de sortie	Part dans le total	Taux de sortie	Part dans le total	Taux de sortie	Part dans le total	Taux de sortie	Part dans le total	Taux de sortie
Moins de 25 ans	4,7	34,4	0,8	6,1	1,2	12	4,7	36	3,1	24,5
De 25 à 29 ans	21,3	37,6	19,8	34,0	24,6	42,7	16,7	36	20,9	37,7
De 30 à 34 ans	20,0	32,1	18,6	27,2	20,4	37,6	14,6	25	18,9	30,9
De 35 à 39 ans	17,9	30,1	17,0	27,4	13,1	26,2	16,7	26,2	16,4	28,1
De 40 à 44 ans	9,8	21,5	12,3	21,8	13,1	31,5	12	26,1	11,4	24,3
De 45 à 49 ans	9,6	26,5	11,1	21,5	9,6	22,1	14,1	26,2	10,6	24,2
De 50 à 54 ans	8,3	22,4	8,3	17,4	6,2	16,2	10,4	20,8	8,2	19,6
De 55 à 59 ans	4,7	20	5,1	16,5	6,5	21,8	7,8	22,1	5,7	20,0
De 60 à 64 ans	2,3	22	5,5	32,6	3,8	32,3	2,1	25	3,3	27,9
65 ans et plus	1,5	25	1,6	40,0	1,5	66,7	1	66,7	1,4	36,2
Ensemble	100	28,4	100	24,4	100	29,5	100	26,6	100	27,4

➤ Le profil des sortants selon la situation familiale est globalement stable.

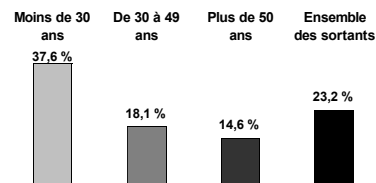
Répartition des sortants selon la situation familiale (en %)

Situation familiale	2002	2003	Evolution en points
Personnes seules	65,3	64,3	- 1
Hommes	35,1	35,8	+ 0,7
Femmes	30,2	28,1	- 2,1
Familles monoparentales	15,1	15,6	+ 0,6
Hommes	0,9	1,1	+ 0,3
Femmes	14,2	14,5	+ 0,3
Couples	19,6	20	+ 0,4
Sans personne à charge	8,8	7,9	- 0,9
Avec personnes à charge	10,8	12,1	+ 1,3

➤ Les évolutions sont peu marquées.

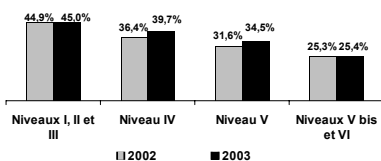
➤ Proportion plus élevée à la fois des bénéficiaires les plus qualifiés et de ceux ayant un très faible niveau d'études.

Part des sortants ayant un niveau d'études au moins égal au baccalauréat selon l'âge en 2003 (en %)



➤ Les chances de sortir du dispositif augmentent avec le niveau d'études.

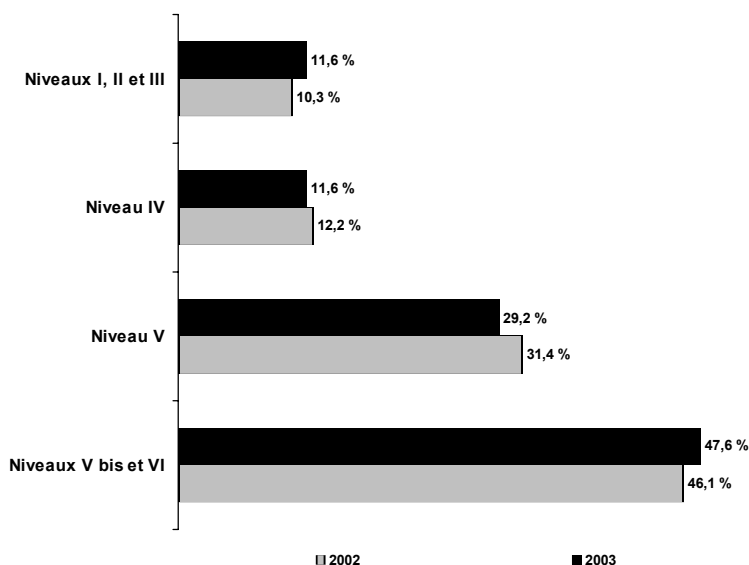
Taux de sortie par niveau d'études (en %)



Degré d'employabilité

Davantage de sortants peu ou très diplômés

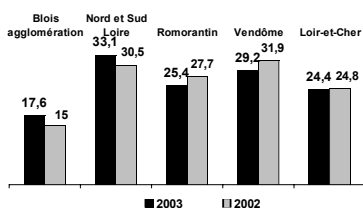
Répartition des sortants selon le niveau d'études (en %)



Poids des sortants et taux de sortie selon le niveau d'études par CLI en 2003 (en %)

Niveau d'études	Blois agglomération		Nord et Sud Loire		Romorantin		Vendôme		Loir-et-Cher	
	Part dans le total	Taux de sortie	Part dans le total	Taux de sortie	Part dans le total	Taux de sortie	Part dans le total	Taux de sortie	Part dans le total	Taux de sortie
Niveaux I, II et III	9,8	39,7	18,5	49,2	9,3	50	10,9	42,9	11,6	44,9
Niveau IV	12,4	37,1	9,9	25	12,1	44,8	10,9	40,5	11,6	36,4
Niveau V	27,6	34,8	27,8	24,6	32,7	34	29	31,5	29,2	31,6
Niveaux V bis et VI	50,2	27,0	43,8	21,7	45,8	26,2	49,3	24,7	47,6	25,3

Part des sortants ayant auparavant exercé un emploi qualifié par CLI (en %)



► Peu d'évolutions dans la répartition des sortants en fonction de leurs métiers.

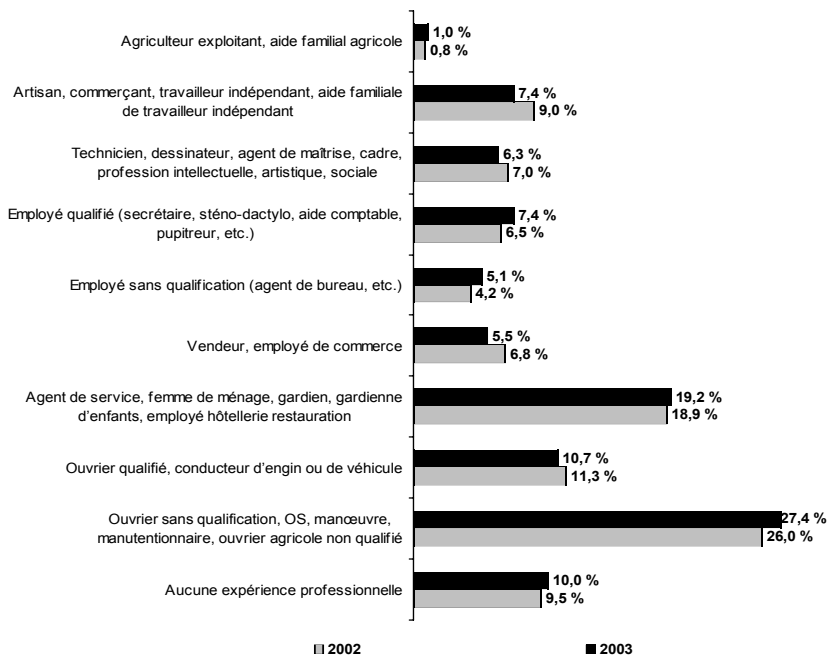
► La part des ouvriers non qualifiés, la plus importante augmente encore.

► Le taux de sortie des agriculteurs (19 %) est nettement inférieur à celui des autres professions.

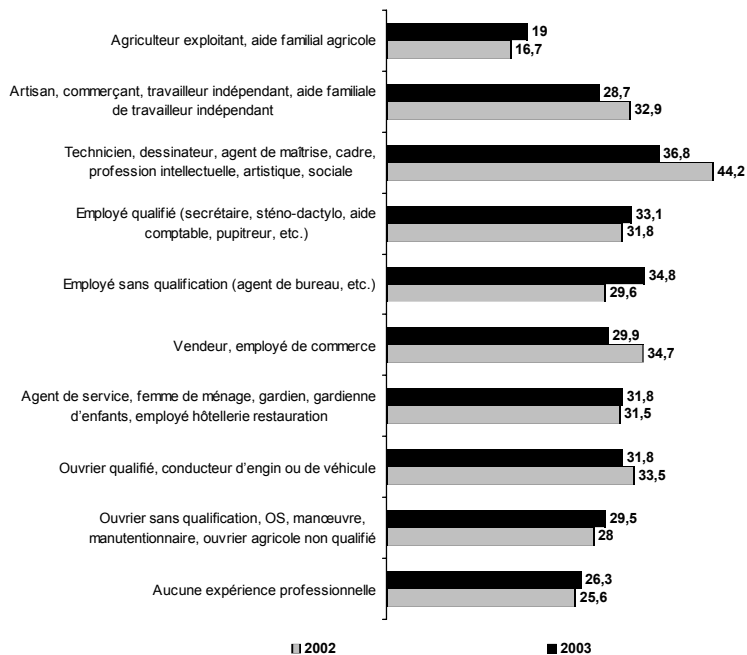
► Celui des techniciens, cadres et agents de maîtrise demeure le plus élevé bien qu'en diminution de 7 points.

Plus d'un quart des sortants sont des ouvriers non qualifiés

Répartition des sortants selon le métier exercé à l'entrée dans le dispositif (en %)



Taux de sortie selon le métier exercé à l'entrée dans le dispositif (en %)



Degré d'éloignement au marché du travail

Près d'un sortant sur deux était en activité peu avant son entrée dans le dispositif

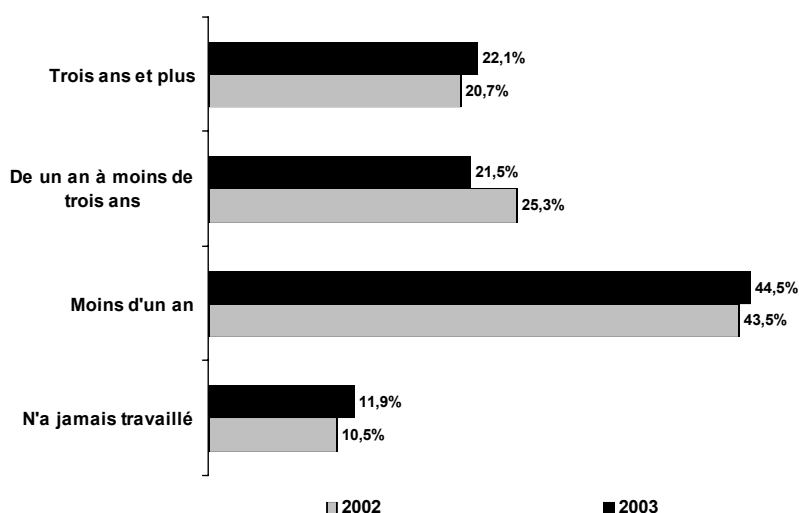
➤ La part des bénéficiaires sortants qui occupaient encore un emploi récemment s'est accrue de 1 point.

➤ Elle dépasse 52 % dans la CLI de Nord et Sud Loire contre 41 % dans celle de Blois Agglomération.

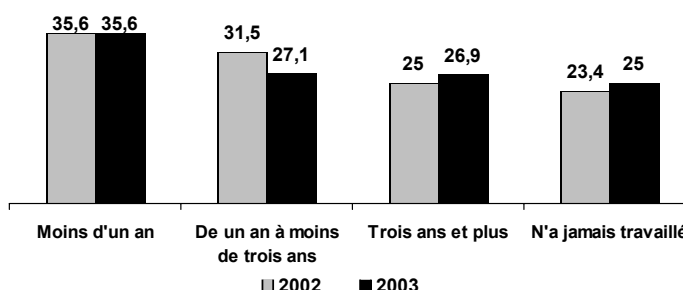
➤ Dans cette dernière, 17,5 % des sortants n'ont jamais travaillé (12 % pour l'ensemble du département).

➤ Plus la période d'activité du bénéficiaire est récente, plus ses chances de quitter le dispositif sont élevées.

Répartition des sortants selon l'ancienneté d'inactivité (en %) à l'entrée dans le dispositif



Taux de sortie selon l'ancienneté d'inactivité (en %) à l'entrée dans le dispositif

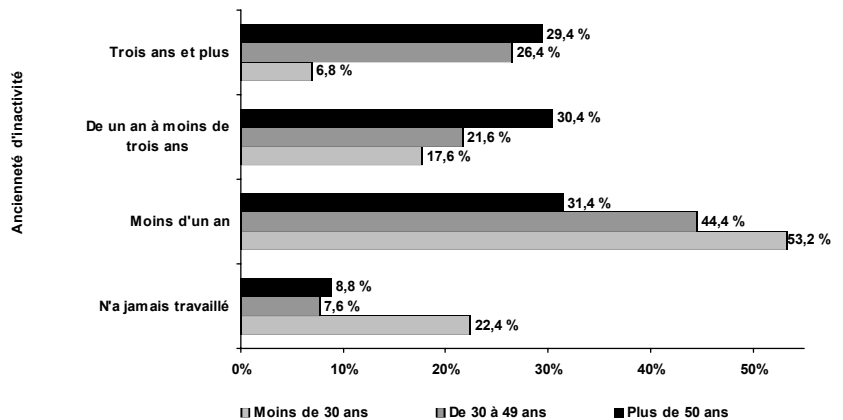


Poids des sortants et taux de sortie selon l'ancienneté d'inactivité par CLI en 2003 (en %) à l'entrée dans le dispositif

Ancienneté d'inactivité	Blois agglomération		Nord et Sud Loire		Romorantin		Vendôme		Loir-et-Cher	
	Part dans le total	Taux de sortie	Part dans le total	Taux de sortie	Part dans le total	Taux de sortie	Part dans le total	Taux de sortie	Part dans le total	Taux de sortie
N'a jamais travaillé	17,4	33,1	5,0	9,5	11,6	28,9	5,3	12,5	11,9	25,0
Moins d'un an	41,3	36,8	53,3	30,5	41,6	40,1	48,7	34,2	44,5	35,6
De un an à moins de trois ans	20,8	27,7	21,7	24,5	18,9	24,5	27,4	32,6	21,5	27,1
Trois ans et plus	20,5	28,5	20,0	19,5	27,9	32,1	18,6	23,3	22,1	26,9

➤ Une majorité des jeunes sortis en 2003 étaient en activité moins d'un an avant leur inscription au RMI contre 45 % en 2002.

Répartition des sortants selon l'ancienneté d'inactivité par tranche d'âge en 2002 (en %) à l'entrée dans le dispositif



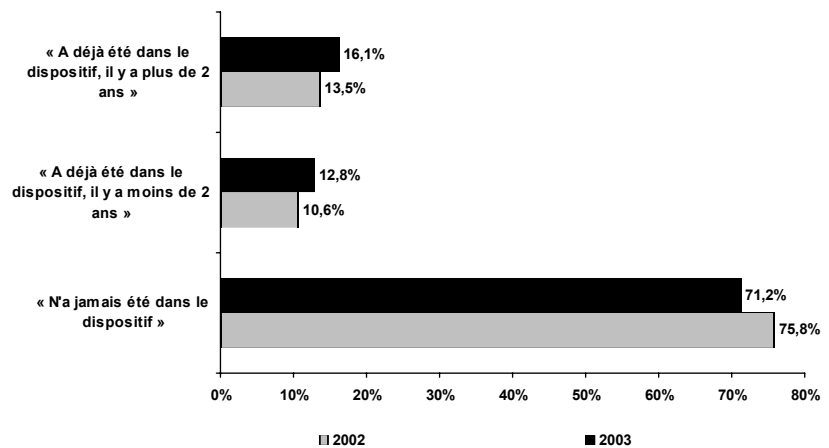
Près de trois sortants sur dix ont déjà vécu cette situation

➤ La part des sortants ayant déjà été dans le dispositif auparavant augmente nettement, passant de 24 % à 29 %.

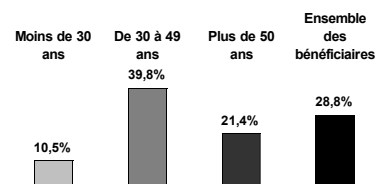
➤ Le taux de sortie diffère peu suivant les cas.

➤ Néanmoins les chances de quitter le dispositif sont d'autant plus fortes que la personne en bénéficie pour la première fois ou en est déjà sortie récemment.

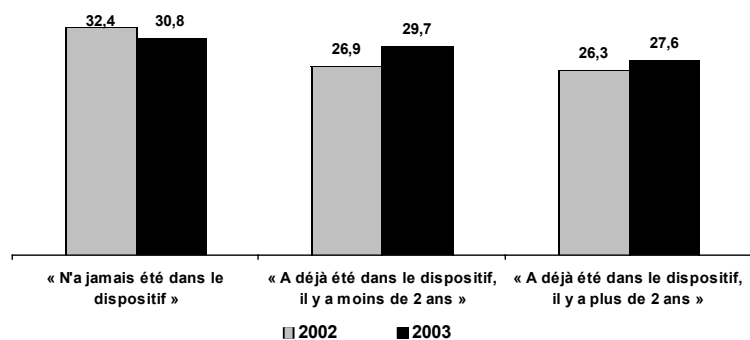
Répartition des sortants selon la récurrence dans le dispositif (en %) à l'entrée dans le dispositif



Part des sortants présents dans le dispositif auparavant selon l'âge en 2003 (en %)



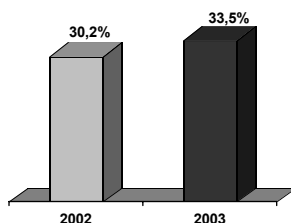
Taux de sortie selon la récurrence dans le dispositif (en %) à l'entrée dans le dispositif



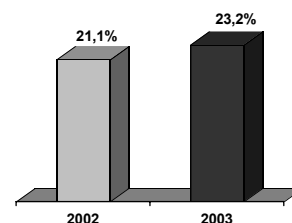
Degré d'intégration sociale

➤ Les sortants apparaissent plus fragiles que l'année dernière. Tous les indicateurs sont plus élevés de 2 à 3 points.

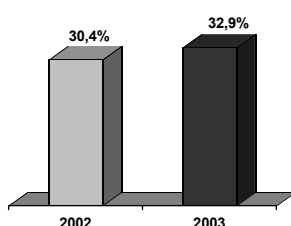
Part des sortants ayant des difficultés de santé (en %)



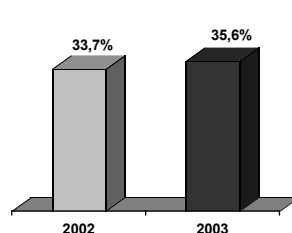
Part des sortants ayant des difficultés liées au logement (en %)



Part des sortants ayant des difficultés financières (en %)



Part des sortants ne possédant pas le permis de conduire (en %)



Situation des bénéficiaires au regard de l'emploi

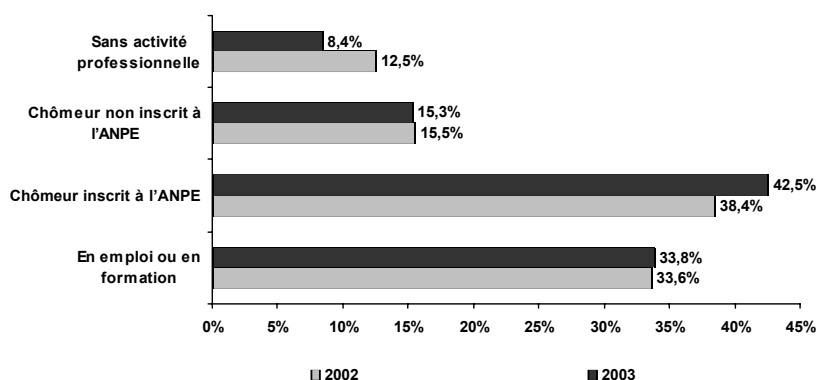
➤ Un tiers des sortants étaient en emploi ou en formation lors de l'élaboration de leur dernier contrat d'insertion.

➤ La proportion des chômeurs inscrits à l'ANPE progresse de 4 points tandis que celle des personnes sans activité professionnelle diminue dans la même proportion.

RAPPEL

Cette analyse est basée sur les informations fournies lors de l'élaboration du dernier contrat d'insertion des sortants. Ce dernier peut avoir été conclu courant 2003, ce qui explique les différences de chiffres avec le tableau de bord précédent.

Répartition des sortants selon la situation professionnelle (en %) lors de l'élaboration du dernier contrat d'insertion



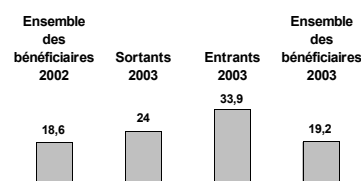
Caractéristiques comparées des bénéficiaires

Principaux traits caractéristiques des entrants et sortants du dispositif par rapport à l'ensemble des bénéficiaires.

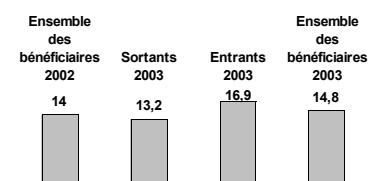
Profil

	Entrants		Sortants		Ensemble des bénéficiaires	
	2002	2003	2002	2003	2002	2003
Sexe						
Femmes	56,4	52,5	54,9	53	53,8	53,4
Hommes	43,6	47,5	45,1	47	46,2	46,6
Age						
Moins de 30 ans	36,3	33,9	24,9	24	18,6	19,2
Entre 30 et 49 ans	50,4	52,1	57,3	57,4	57,7	56,9
Plus de 50 ans	13,3	14,0	17,8	18,6	23,6	23,9
Nationalité						
Française	87,6	83,1	84,8	86,8	86	85,2
Etrangère	12,4	16,9	15,2	13,2	14	14,8
Situation familiale						
Couples	19,7	21,6	19,6	20	22	22,4
Familles monoparentales	10,7	9,3	15,1	15,6	18,1	17,9
Personnes seules	69,6	69,1	65,3	64,3	59,9	59,7
Ancienneté dans le dispositif						
Moins de 3 mois			4,9	5,4	4,7	6,3
De 4 mois à 1 an			19,5	23,3	15,6	17,5
De 1 an à 2 ans			20,4	16,4	14,6	14,8
De 2 ans à 3 ans			14,4	12	11,3	10,3
Plus de 3 ans			40,9	42,8	53,9	51,1

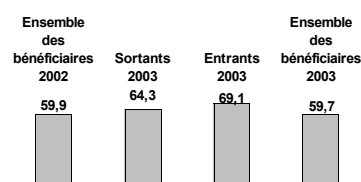
Part des bénéficiaires âgés de moins de 30 ans en %



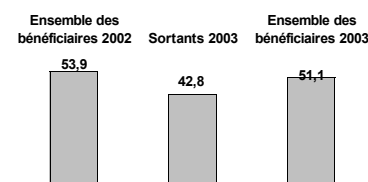
Part des bénéficiaires de nationalité étrangère en %



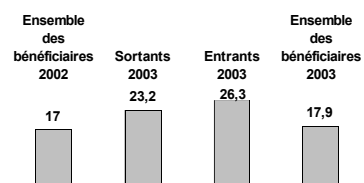
Part des personnes seules en %



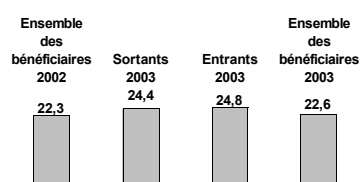
Part des bénéficiaires dans le dispositif depuis plus de 3 ans en %



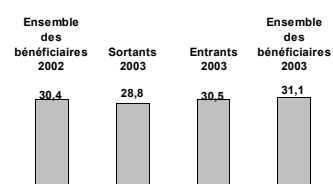
Part des bénéficiaires ayant un niveau d'études au moins égal au baccalauréat en %



Part des bénéficiaires ayant exercé auparavant un emploi qualifié en %



Part des bénéficiaires ayant déjà été dans le dispositif auparavant en %



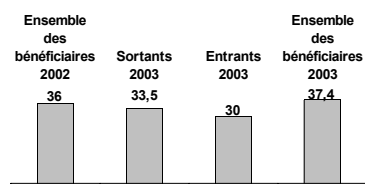
Degré d'employabilité

	Entrants		Sortants		Ensemble des bénéficiaires	
	2002	2003	2002	2003	2002	2003
Niveau d'études						
Niveaux I, II et III	13,3	13,7	10,3	11,6	7,6	8,3
Niveau IV	13	12,6	12,2	11,6	9,4	9,6
Niveau V	28,2	27,0	31,4	29,2	27,3	26,8
Niveaux V bis et VI	45,5	46,8	46,1	47,6	55,7	55,2
Qualification						
Part des bénéficiaires ayant auparavant exercé un emploi qualifié	26,8	24,8	24,8	24,4	22,3	22,6

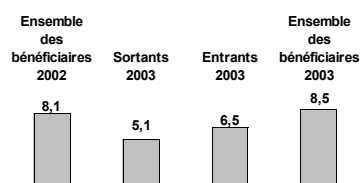
Degré d'éloignement au marché du travail

	Entrants		Sortants		Ensemble des bénéficiaires	
	2002	2003	2002	2003	2002	2003
Passé professionnel						
N'a jamais cessé de travailler	13,3	12,4	14,3	12,5	11,5	11,6
Travail régulier suivi de chômage ininterrompu	18,7	15,8	16	17,5	16,6	16,2
Travail régulier suivi d'alternance emploi chômage	26,8	31,6	27,3	25,4	23,7	26,1
Longues périodes de chômage et quelques périodes de travail	12,8	14,5	16,5	15,8	16,5	16,3
Longue interruption d'activité (santé, raisons familiales)	15,1	14,0	14,7	17,1	17,6	16,2
N'a jamais travaillé	13,4	11,6	11,3	11,7	14,1	13,6
Ancienneté d'inactivité						
N'a jamais travaillé	13,1	11,7	10,4	12,1	14,3	13,6
Moins d'un an	45,9	47,6	43	45,1	37,4	39,2
De un an à moins de trois ans	22,3	26	25,3	21,7	23,7	25,4
Trois ans et plus	18,7	14,8	21,2	21,1	24,6	21,9
Récurrence dans le dispositif						
"N'a jamais été dans le dispositif"	69,5	69,5	75,8	71,2	69,6	69
"A déjà été dans le dispositif, il y a moins de 2 ans"	12,0	10,2	10,6	12,8	12,9	12,3
"A déjà été dans le dispositif, il y a plus de 2 ans"	18,5	20,3	13,5	16,1	17,5	18,8

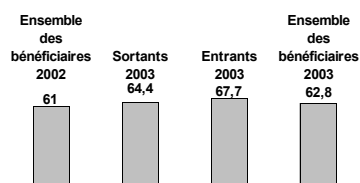
Part des bénéficiaires ayant des difficultés de santé en %



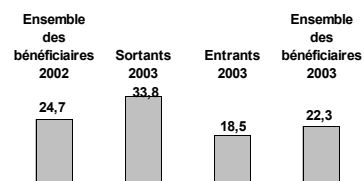
Part des bénéficiaires hébergés dans un logement précaire en %



Part des bénéficiaires possédant le permis de conduire en %



Part des bénéficiaires en emploi ou en formation en %

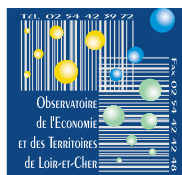


Degré d'intégration sociale

	Entrants		Sortants		Ensemble des bénéficiaires	
	2002	2003	2002	2003	2002	2003
Bénéficiaires ayant des difficultés de santé						
Oui	28,1	30	30,2	33,5	36	37,4
Bénéficiaires ayant des difficultés liées au logement						
Oui	25,3	22,1	21,1	23,2	23,7	23
Statut d'occupation ou type d'hébergement						
Hébergement précaire*	5,4	6,5	6,7	5,1	8,1	8,5
Hébergé chez des parents ou des amis	33,1	33,7	35,7	36,3	32,1	31,5
Locataire d'un logement HLM	35,1	34,1	31,2	35,1	34,3	34
Locataire ou sous-locataire d'un logement vide non HLM	16,8	16,7	17,4	14,9	15,1	15,7
Logé gratuitement (logement de fonction, logement prêté)	2,3	2,5	2	2,4	2,5	2,4
Accédant à la propriété	3,4	3,2	2,9	3,3	3	3
Propriétaire non accédant	3,9	3,4	4,2	2,9	4,9	4,9
Bénéficiaires ayant des dettes dans la famille						
Oui	36	33,4	30,4	32,9	32,3	32,5
Bénéficiaires ayant le permis de conduire						
Oui	65,8	67,7	66,3	64,4	61	62,8

Situation des bénéficiaires au regard de l'emploi

	Entrants		Sortants		Ensemble des bénéficiaires	
	2002	2003	2002	2003	2002	2003
Situation professionnelle (lors de l'élaboration de leur dernier contrat d'insertion)						
En emploi ou en formation	21,4	18,5	33,6	33,8	24,7	22,3
Chômeur inscrit à l'ANPE	47,6	53,4	38,4	42,5	42,3	42,9
Chômeur non inscrit à l'ANPE	21,9	18,5	15,5	15,3	21,5	21,7
Sans activité professionnelle	9	9,6	12,5	8,4	11,5	13,1



Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher

1 avenue de la Butte - 41000 BLOIS

Tél : 02.54.42.39.72 • Fax : 02.54.42.42.02

E-mail : infos@observatoire41.com

Directeur de la publication : Alain QUILLOUT

Tirage : 300 exemplaires - Dépôt légal à parution - ISSN 1625-4627

Réalisé avec le concours financier du Conseil Général



n° 140394